

La rubrique

DES PATRIMOINES *de Savoie*



Conservation Départementale du Patrimoine

NUMÉRO HUIT ■ DÉCEMBRE 2001



Corps de ferme, pré-verger,
vigne et bois, Chindrieux,
Chautagne.
Cliché Chantal Somm, CDP

La rubrique des Patrimoines de Savoie

Numéro huit

Conseil Général de la Savoie

Conservation
départementale
du Patrimoine
Hôtel du département
BP 1802
73018 Chambéry cedex
Téléphone
(00-33-4) 04 79 60 49 36
Télécopie
(00-33-4) 04 79 60 49 01
E-mail
cdp@cg73.fr

Directeur de la Publication
Jean-Pierre COUREN

Rédacteur en chef
Philippe RAFFAELLI

Secrétariat
Caroline LANFANT

Crédit photographique
Archives départementales
(pages 3 et 4)

Pierre Pezet

(pages 5 à 7)

Denis Rigault

Denis Vidalie

(pages 8 et 9)

SDAP

(pages 10 et 11)

Chantal Somm

& Cédrik Valet (CDP)

Archives Départementales

(pages 12 à 14)

CAUE de la Savoie

(page 15)

Philippe Raffaelli (CDP)

(page 16)

Jean-François Laurenceau

(CDP)

(page 17)

Jean-François Laurenceau

(CDP)

Photothèque

du Musée Savoisien

(pages 18 et 19)

Olivier Pasquet

(page 21)

Christian Mermet (ADRS)

Jean-François Laurenceau

(CDP)

(page 22)

Conception graphique
et réalisation

Editions COMP'ACT

Dépôt légal

4^{ème} trimestre 2001

Tirage 1800 exemplaires

ISSN 1288-1635



CONSERVATION
DÉPARTEMENTALE
DU PATRIMOINE

Pour un réseau des territoires patrimoniaux de la Savoie

L'exercice de l'inventaire s'applique à l'ensemble des biens culturels, patrimoniaux, considérés du point de vue de l'histoire et de l'histoire de l'art¹. Au premier rang de l'héritage figurent, les grandes œuvres du passé : les monuments historiques, l'architecture savante et les vestiges archéologiques, notamment, comme éléments d'un patrimoine consensuel et fortement institutionnalisé, mais aussi les vestiges de l'architecture industrielle et le bâti rural traditionnel, les paysages, les savoir-faire agricoles et artisanaux, les productions du terroir, la gastronomie locale... une multiplicité d'œuvres et d'objets, certes plus modestes, mais porteurs d'identité, de cohésion et de communication sociale.

La notion de patrimoine, longtemps réservée à quelques œuvres majeures, fondamentales et inaliénables, recouvre aujourd'hui une réalité changeante, un peu vague, sinon envahissante, dont la définition ne cesse d'évoluer au rythme des fractures et des reconstructions sociales, débordant le champ culturel et les limites de nos anciens horizons d'entente.

Le consensus patrimonial, c'est-à-dire la reconnaissance du bien commun et de l'intérêt public, ne se satisfait plus de la seule approche culturelle et descriptive des monuments du passé ; elle s'attache à la réalité des territoires et des hommes dans un perpétuel mouvement de ré-appropriation collective du passé pour une historicité du présent.

Dans son entreprise de diagnostic et d'inventaire des territoires patrimoniaux de la Savoie, la Conservation départementale du patrimoine prend acte de cette complexité du territoire, lieu investi, habité, espace de rencontre et d'altérité.

Il lui faut se saisir bien sûr des "objets" (les monuments, les sites, les paysages, les savoir-faire, etc.), mais aussi se projeter dans tout ce qui construit le quotidien de nos sociétés, au plus près des regards et des paroles, du vécu des communautés et des pré-occupations identitaires des pays.

Vaste chantier expérimental ouvert cette année 2001, en partenariat avec la Région Rhône-Alpes, par une petite équipe de chercheurs sur le territoire du projet "Grand lac" : les soixante et une communes du bassin versant du lac du Bourget².

Les premières restitutions publiques de cet inventaire seront proposées dès 2002, sous forme de publications, d'expositions, d'outils d'information et de sensibilisation susceptibles de préserver le lien au patrimoine et le lien entre les hommes dans les politiques de développement et d'animation du territoire.

Claude GROUND

Vice-Président du Conseil général
délégué à la Culture

1. Le service régional de l'Inventaire recense, étudie et fait connaître le patrimoine artistique de la France en région Rhône-Alpes. Dans le département de la Savoie, il a réalisé en 1989-1990 l'inventaire du canton de Beaufort dont la publication a reçu le concours de la Région Rhône-Alpes et du Conseil général de la Savoie : Images du patrimoine, 1994, "Beaufortain, pays de Savoie" par T. MONNET et M. PABOIS, Lyon. Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France - ADIRA Rhône-Alpes, 80 p., 1991.

2. Un inventaire du canton de La Motte-Servolex a été réalisé il y a quelques années à l'initiative de l'association Connaissance du canton de La Motte-Servolex et des Amis du Prieuré du Bourget-du-lac, en liaison avec le service de l'Inventaire de la DRAC Rhône-Alpes (publié en 1996 avec le concours du Conseil général de la Savoie).

Conservation départementale du Patrimoine de la Savoie

Direction

Jean-Pierre COUREN

conservateur en chef du patrimoine

Françoise BALLET, conservateur du patrimoine

Philippe RAFFAELLI, conservateur du patrimoine

Jean-François LAURENCEAU,

assistant qualifié de conservation

Vinciane NEEL,

assistante de conservation

Françoise CANIZAR, rédacteur

Nicole DUPUIS, adjointe administrative

Caroline LANFANT, secrétaire

Hervé FOICHAT, chargé de l'informatisation

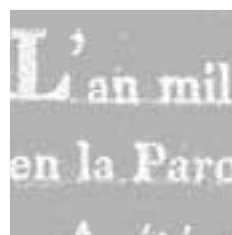
des collections départementales et des

nouvelles technologies

ont collaboré à ce numéro ■ Françoise BALLET ■ Stéphane BONOMI, CAUE de la Savoie (04 79 96 74 16) ■ Christian CAZANAVE, Filature Arpin, La Fabrique, 73700 Séez-Saint-Bernard (04 79 07 28 79) ■ Corine CHORIER, attachée de conservation au Conservatoire d'Art et d'Histoire de Haute-Savoie, collections départementales (04 50 51 02 99) ■ Michel COLLADO, ASADAC territoires (04 79 68 53 00) ■ Chantal FERNEX DE MONGEX, Conservateur du Patrimoine aux Musées de Chambéry (04 79 33 44 48) ■ Philippe GANION, Architecte des Bâtiments de France, SDAP (04 79 71 74 99) ■ Elisa JAFFRENNOU, chargée de mission, commune du Villard-du-Planay (04 79 22 19 65) ■ Jean LUQUET, directeur des Archives départementales de la Savoie (04 79 70 87 70) ■ Vinciane NEEL ■ Olivier PASQUET, Architecte Géographe, TV.TV, BP 2, 73720 Queige (04 79 38 01 24) ■ Philippe RAFFAELLI ■ D. SANTALLIER, Pétiographe, UFR Sciences de la Terre, Université de Lyon ■ Chantal SOMM & Cédrik VALET, Ethnologues, chargés de mission à la CDP ■ Eric THIRIAULT, Archéologue préhistorien.

Le nouveau public des archives

ARCHIVES



Un sondage SOFRES paru dans le journal Le Monde du 6 novembre pourrait changer bien des regards sur les archives, dont certains affirment un peu vite qu'elles n'intéressent que les historiens ou une faible minorité de fanatiques de généalogie. Ainsi pour 80 % des personnes interrogées, le mot archives est associé à la mémoire, pour 29 % c'est une part de mémoire collective et pour 27 % un héritage laissé par nos ancêtres.

Tous ces thèmes définissent clairement un attachement profond à un patrimoine. Ces chiffres corroborent assez bien le constat fait depuis plusieurs années aux Archives départementales de la Savoie, mais aussi dans les départements voisins, dans les associations culturelles, historiques et généalogiques : nous connaissons un mouvement profond et durable d'accroissement de la demande en archives de l'ordre de 10 % par an, aussi bien en nombre de documents consultés qu'en personnes fréquentant les salles de lecture des services d'archives. Les publications d'archives de toute nature (récits, souvenirs, cartes postales et photos) n'ont jamais été aussi nombreuses et demandées, il suffit de regarder les vitrines de la plupart des bureaux de presse et des librairies.

Les archives du quotidien

Un constat tout aussi important doit être fait sur la nature des documents auxquels s'intéresse ce public.

En priorité ou second choix, 33 % de personnes voudraient consulter les actes de l'état-civil : la généalogie est désormais une pratique culturelle affirmée, mais le nombre de ceux qui, sans en avoir le temps ou la formation, voudraient s'y intéresser est impressionnant.

Plus surprenant : en premier ou second choix, 26 % des personnes voudraient consulter les archives des municipalités. C'est plus que des thèmes comme les archives des hommes politiques, de la Seconde guerre mondiale ou de la guerre d'Algérie, qui pourtant ont manifestement un grand écho dans l'opinion publique.

Nos concitoyens s'intéressent donc de manière privilégiée aux archives de la vie quotidienne, à des documents relativement récents qui témoignent des décisions d'aménagement, urbanisme et construction, état-civil, écoles, autorisations diverses, vie et propriétés familiales, avec une prédilection pour les documents photo, portraits et plans. Cet attachement aux archives du cadre de vie se manifeste aussi dans une assez grande sensibilité, mise en avant dans le sondage, à la protection de la vie privée et, sur un autre plan, à l'idée que ces documents pourraient être conservés loin de l'endroit où ils ont été produits, par exemple aux Archives départementales.

De manière que l'on pourrait juger paradoxale, mais qui est en fait très cohérente, chacun souhaite avoir accès très facilement à des sources d'information larges, par exemple sur l'état-civil, mais refuse l'idée que d'autres pourraient détecter ces informations ou ce patrimoine. C'est ainsi que l'on voit, avec les meilleures intentions, des personnes et des associations recueillir et préserver des éléments importants de patrimoine, trop souvent en contradiction avec la loi sur les archives publiques qui en fait une propriété des communes, puis se comporter concrètement de manière à en restreindre l'accès, par exemple en se gardant bien d'en réaliser l'inventaire et en décourageant les chercheurs « extérieurs » qui en réclament l'accès.

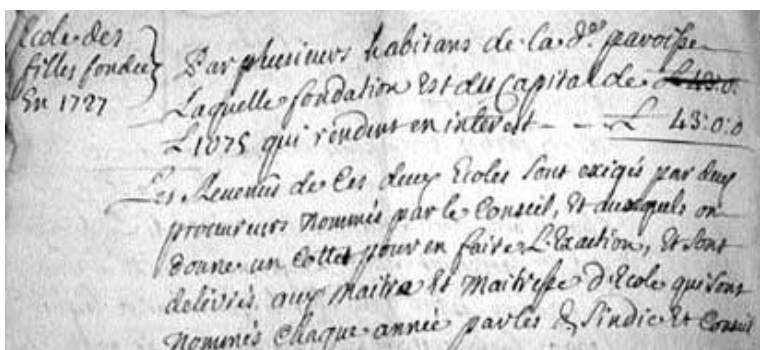
Des services publics inadaptés ?

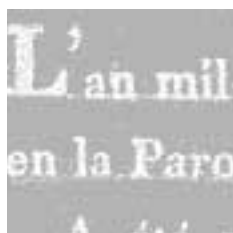
Devant ce constat, le service public des archives, que ce soit les Archives départementales ou les communes qui détiennent une part importante du patrimoine, doit se livrer à une opération-vérité sur la réponse qu'il apporte à la demande de nos concitoyens.

L'organisation des archives en France est héritée d'une double tradition, celle des études historiques et de la centralisation administrative. Les historiens, spécialistes travaillant selon des critères scientifiques de recherche ou amateurs éclairés sensibles à ces méthodes de travail, sont sans doute en France – et en Savoie plus que dans d'autres provinces – plus nombreux et présents dans la vie de la cité que d'autres secteurs de la culture. Les Archives départementales ont été créées au chef-lieu de chaque département pour répondre à cette demande. Elles ont donc été

**Archives
départementales de
la Savoie**
244 quai de la Rize
73000 Chambéry
tél. 04 79 70 87 70
fax 04 79 85 79 25
<http://www.sabaudia.org>

Fondation pour les écoles
de la province de
Maurienne : Lanslebourg,
école de filles, 1771.





conduites à privilégier les sources d'information issues des institutions - Préfecture, conseil général, Equipement, Justice - ou des grandes familles et entreprises ayant joué un rôle officiel dans la vie publique.

Les municipalités, longtemps déchargées de responsabilités réelles par la tutelle de l'Etat, ont dû absorber en deux décennies de lourdes charges nouvelles : il était légitime que le patrimoine ne figure pas au premier plan de leurs objectifs. Cette contrainte est d'autant plus forte qu'une conservation et un inventaire correct de ce patrimoine, même en adoptant des normes légères, suppose des contraintes et des connaissances techniques importantes : par exemple aménager un local correct pour garder des archives anciennes à l'abri des vols et de l'humidité n'est pas aussi simple et fréquent qu'on pourrait le croire. Enfin, nous l'avons vu, au plan local, beaucoup d'associations et de concitoyens se sentent propriétaires, et donc compétents sur une part de la mémoire collective.

Pour des maisons des archives et du patrimoine

Bien entendu, les Archives départementales doivent garder leurs fonctions de conservation et communication des archives historiques, ne serait-ce qu'en raison de la fréquentation croissante de leur salle de lecture. Elles resteront un centre de ressources et d'expérience qu'il s'agit justement de mettre à disposition de tous les acteurs.

Les communes, en revanche, ne peuvent pas toutes recruter un archiviste, même si de plus en plus y pensent pour répondre à des besoins administratifs et patrimoniaux. Elles peuvent bien entendu faire appel au Centre de gestion de la fonction publique territoriale, où depuis quatre ans une série de missions d'aide et d'expertise ont été menées. Mais ces actions sont ponctuelles et atteignent désormais leurs limites, avec deux années de travail d'avance commandées ou sur le point de l'être.

On peut envisager de centraliser ce patrimoine en le déposant systématiquement aux Archives départementales : sur le plan strictement matériel, c'est une solution. C'est cependant contradictoire avec la demande d'un service de proximité.

Par ailleurs, si les professionnels sont nécessairement spécialisés par métier - archives, bibliothèques, monuments, musées - la demande du public s'adresse globalement à un patrimoine et une mémoire collective.

Il nous faut donc aujourd'hui aller plus loin. Si on observe les financements, modestes certes, mais tout de même existants, consacrés ces dernières années aux archives des communes, que ce soit par les municipalités elles-mêmes et par le Conseil général au titre des Archives départementales, on peut sans peine démontrer qu'ils auraient permis de mettre à disposition de chaque grande structure intercommunale existante ou en gestation - par exemple en Maurienne ou Tarentaise-Val d'Arly, un archiviste professionnel. Les Archives départementales pourraient facilement mettre à sa disposition cédérums et moyens de documentation, voire, pourquoi pas certains fonds d'archives jusqu'ici hébergés à Chambéry, pour en faire un centre de ressources ouvert sur les demandes des municipalités, des associations culturelles et historiques et du public.

Il manque encore l'étincelle ou le levain qui permettrait à la demande du public et aux moyens existants de se rejoindre dans un lieu et selon une méthode à inventer.

La proposition de créer au sein de chaque grande structure intercommunale ou pays une maison des archives et du patrimoine, lieu d'expérience, de service et d'animation plus qu'investissement lourd, est un élément de réflexion dans cette direction.

Jean Luquet

Etat-civil,
registre paroissial du
Bourget-du-Lac.

L'an mil-huit-cent-trente-neuf le vingt du mois de juillet à cinq heures du soir
en la Paroisse de St Laurent Bourget Commune du Bourget
A été présenté à l'Eglise un enfant du sexe masculin né le vingt
du mois de juillet à cinq heures du soir dans cette Paroisse
fils de Claude Vollet
de profession laboureur demeurant à Bourget
et de Jeanne Pironet son épouse en légitime mariage
de profession ménagère demeurant à Bourget
auquel a été administré le Baptême par moi vicaire sous signé
et ont été donnés les noms de Jean
ayant été parrain Jean Vollet
de profession laboureur demeurant à Bourget
et marraine Jeanne Pironet
de profession ménagère demeurant à Bourget
représentés par _____ et par _____
L'indication de la naissance et la réquisition pour l'administration du Baptême ont été faites
par le père de l'enfant qui ne sachant écrire a fait sa marque

depuis 1817, Séez - Saint-Bernard

La Filature Arpin

machines et métiers *Monuments Historiques*

La Filature ARPIN, implantée au lieu-dit La Fabrique en 1817, mais dont le premier atelier fut créé en 1771 à Montvalezan, est la dernière filature française en activité, regroupant en un même lieu, toutes les machines et métiers permettant de transformer la laine de tonte, prélevée sur le dos des moutons, jusqu'au produit fini.

La Filature avec 20 000 mètres de drap tissés par an, maintient une activité traditionnelle grâce à une chaîne de production exceptionnelle. Utilisant un matériel unique de transformation, de production de fils et de finition des draps de laine, exceptionnel par le nombre et l'ancienneté des machines, l'outil de production de la Filature ARPIN est classé parmi les *Monuments historiques* depuis le 19 janvier 1999 : 14 de ses machines ont été portées à l'Inventaire du Patrimoine National en tant qu'*objets mobiliers*, sur proposition de la Conservation départementale des Antiquités et Objets d'Art.

Le maintien de la spécificité du produit fabriqué, le *drap de laine* et le *drap de Bonneval*, est la seule garantie de la longévité des machines, qui dans un soucis d'adaptation technique ordinaire auraient disparu depuis plus de 50 ans.

La Filature ARPIN conserve en même temps, les savoir-faire indispensables à leur fonctionnement et à leur entretien. L'intervention humaine reste fondamentale dans la chaîne de transformation et de production ; elle repose sur la maîtrise et la conduite des machines par les maîtres-lainiers-tisseurs, seul trait d'union d'une machine à l'autre. La filature accueille le grand public, avec en moyenne plus de 45 000 visiteurs par an.

Les machines

Une quinzaine d'étapes marquent le passage du produit brut (laine de tonte des moutons) au produit fini (les draps de laine).

A titre de comparaison, la rationalisation effectuée en France pour des produits plus courants a réduit à un maximum de 5 étapes l'ensemble de ce cycle grâce à la combinaison des machines entre elles, un calibrage précis de la matière première employée, une production limitée à des qualités standardisées et une distribution du travail totalement réorganisée, au service d'une production accrue.

Les 16 machines les plus anciennes de la Filature se rapportent essentiellement : en amont, au cycle de préparation et de fabrication des fils ; en aval, aux opérations de finition après tissage. Gardant ainsi la trace de tout le réseau de tisseurs ayant travaillé à domicile, en Haute-Tarentaise, pour la Filature.

Le travail à domicile n'a guère survécu en France après de la Première guerre mondiale que dans certaines micro-régions produisant des tissus

spécialisés. L'ourdissoir de la Filature servait à préparer les chaînes qui rejoignaient ensuite les métiers à tisser dispersés dans toute la Tarentaise. Au retour, les tissus façonnés entraient dans les foulons ou sur la machine à chardons qui les conditionnait selon les qualités de densité recherchées.

Modifications techniques

Malgré la conservation de ce nombre impressionnant d'anciennes machines sur un même lieu de production, à caractère familial et spécialisé, deux modifications techniques fondamentales ont eu des répercussions sur l'organisation de la Filature.

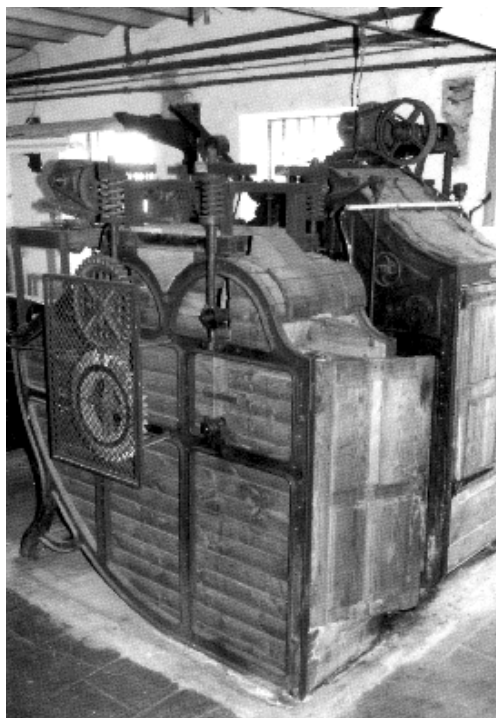
La première transformation, avec l'arrivée de l'électricité, a consisté à équiper chaque machine directement d'un moteur électrique, ce qui permit de supprimer les courroies entraînées par les arbres de transmission mais aussi les contraintes d'orientation des machines par rapport à ces arbres.

La deuxième transformation, par besoin d'adaptation technique aux exigences qualitatives et quantitatives des métiers à lance servant au tissage, fut l'introduction de métiers à tisser récents

Foulage du drap de Bonneval.



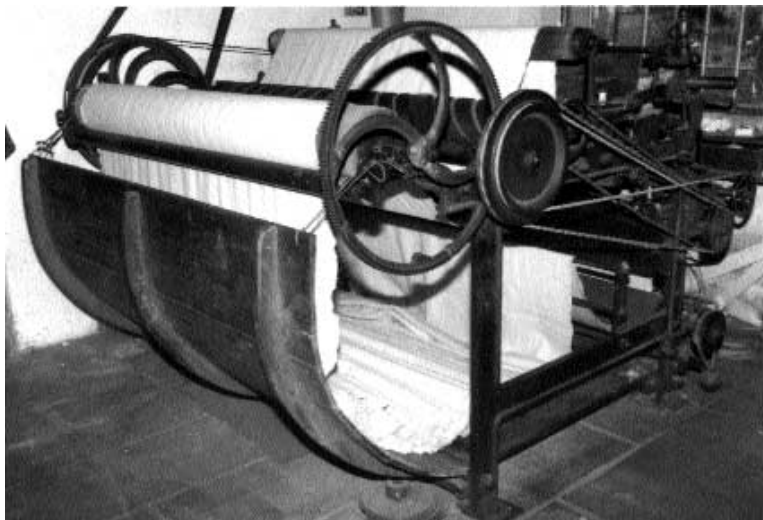
Foulon à engrenage en bois (1875).



ANTIQUITÉS



& OBJETS D'ART



Tondeuse pour le rasage du drap, E. Schneider & Legrand, Sedan, Ardennes (1887).

Faits historiques marquants de la Filature ARPIN

1771. Création du premier atelier Arpin à Montvalezan.

1817. Implantation au lieu-dit *La Fabrique* à Séez.

1828. La Filature dresse des tentes en drap de Bonneval pour accueillir et abriter au col du Petit-Saint-Bernard Victor-Emmanuel de Savoie, futur roi de Sardaigne, puis d'Italie qui s'arrêtera par la suite à la Filature pour féliciter M. Arpin et son personnel.

1830. La Filature met au point le célèbre knicker et équipe tous les membres de la Compagnie des Guides de Chamonix. Aujourd'hui, tous les guides de toutes les compagnies ont toujours un knicker Arpin.

1890. Les expéditions italiennes pour l'Himalaya font réaliser tous leurs vêtements à la Filature.

1910. La Filature produit son électricité pour ses besoins, mais aussi pour les villages de Séez et de Bourg-Saint-Maurice.

1949. Pour habiller ses équipes dans le cadre de ses expéditions polaires, Paul-Emile Victor fait appel à la Filature et fait réaliser les vêtements en drap de Bonneval.

1992. A l'occasion des Jeux Olympiques d'hiver d'Albertville, la Filature fournit des gilets en drap de Bonneval pour les principaux responsables du Cio, ainsi que des plaids destinés aux

cadeaux de certains invités et personnalités.

1996. Présentation au SISEL (salon professionnel) du drap de Bonneval ; la Filature côtoie Dupont de Nemours, Goretex et toutes les grandes marques.

1997. Attribution du 1^{er} prix *Made in Savoie*, par la Jeune Chambre Economique de Chambéry, du trophée *Produit Savoyard* récompensant la Filature pour son savoir-faire et ses produits.

Le Président de la République, M. Jacques CHIRAC, qui s'est vu offrir une couverture Arpin par Michel BARNIER, commissaire européen, adresse à ce dernier toutes ses félicitations pour la qualité des produits de la Filature Arpin.

1998. La Filature crée sa collection de vêtements de montagne, en drap de Bonneval, des vêtements classiques et intemporels, vendus à la boutique de la Filature et distribués auprès d'une sélection de revendeurs haut de gamme dans les stations de Megève, Chamonix, Val d'Isère, Courchevel et Méribel.

1999. La quasi totalité du parc de machines de la Filature est classée au titre des Monuments historiques : quatorze des machines sont enregistrées à l'Inventaire du Patrimoine national. La Filature ARPIN est aujourd'hui la seule Filature en France, toujours en activité, à utiliser un matériel de production de fils et de finition des tissus,

exceptionnel par le nombre et l'ancienneté des machines.

2000. Dans le cadre du tourisme industriel, technique, scientifique, la Filature reçoit de Madame la Secrétaire d'Etat au Tourisme, Michelle DEMESSINE, le 1^{er} prix national des Bravos de l'accueil. Ce prix récompense la Filature et son équipe pour les efforts accomplis dans le cadre de la valorisation touristique et patrimoniale de l'accueil.

La Filature crée sa collection de drap de Bonneval pour l'ameublement avec laquelle elle réalise la décoration intérieure d'hôtels et de restaurants prestigieux, mais aussi la décoration intérieure d'appartements ou de chalets pour des particuliers.

en remplacement des anciennes machines de filage, des renvideurs à chariots. Elle est due également à la disparition progressive en Tarentaise des tisseurs à domicile.

Qualités historiques et techniques des machines classées

La rareté des machines de la Filature, de surcroît en parfait état de fonctionnement, était un critère de classement indubitable. Dans la plupart des régions lainières, lorsque des machines subsistent, un seul des deux cycles, filature ou tissage est généralement conservé. Il ne reste souvent que des machines emblématiques, un métier à tisser par exemple. Certaines machines de la Filature, proviennent des Ardennes, du Nord, de Belgique, elles représentent un intérêt historique et technique et témoignent de la production d'anciens grands constructeurs de machines textiles aujourd'hui totalement disparus.

La qualité et la transparence technique des machines elles-mêmes permettent de suivre visuellement la transformation de la laine, étape par étape, avec une grande variété de dispositifs mécaniques. Le bon état de conservation du parc des machines d'excellente conception – estimé en 1994 à 9 M.F. par le cabinet Roux et Herr – mais aussi la capacité de refaire artisanalement certaines pièces, ont permis à la Filature de maintenir son activité.

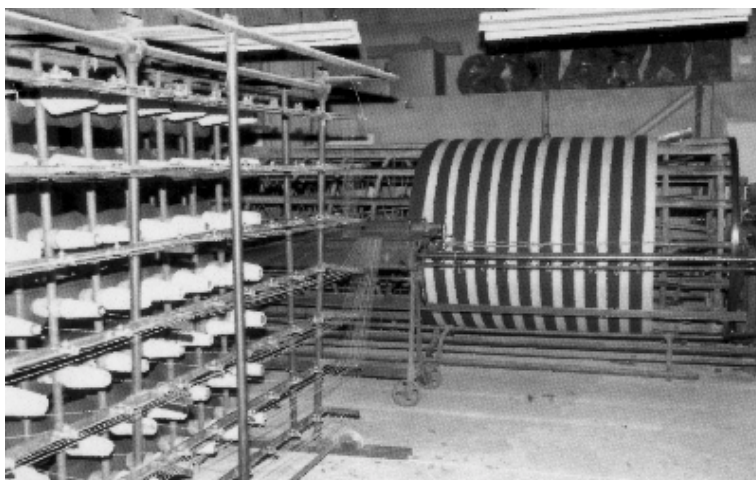
Enfin, la volonté permanente de poursuivre un travail haut de gamme basé sur la laine produite en pays de Savoie et non achetée sur le marché international, ainsi que le savoir-faire de ses maîtres-lainiers-tisserands, permettent à la Filature d'être toujours productive et présente sur un marché difficile en exploitant niches et marché haut de gamme.

Savoir faire traditionnel et intégré

La Filature Arpin produit 20 000 mètres de draps par an en utilisant 15 tonnes de laine. C'est à la fois dérisoire et considérable :

Dérisoire quand on sait que cela ne correspond qu'à deux ou trois jours de production d'une unité textile moderne, standardisée et informatisée.

Considérable lorsque, en visitant la Filature, on mesure la quantité de patience, de passion, de savoir-faire, nécessaires pour transformer la laine,



Ourdissoir pour la préparation des chaînes, Els J.-P. Hugand SA, Charlieu, Loire (1890).

produire les fils et tisser chaque mètre de drap. Le défi de la Filature a toujours consisté à promouvoir une activité traditionnelle, englobant l'intégralité du cycle de fabrication : du choix de la laine à la finition des draps. Enfin, l'approche technicienne est complétée par le savoir-faire de l'équipe.

Origine et qualité de la laine d'alpage utilisée

Il est important d'apprécier l'origine et la qualité de la laine traitée dans l'ensemble des cycles de transformation et de production. Pour fabriquer un produit toujours identique depuis plus de 175 ans, il est indispensable d'employer la même matière première : la laine des moutons d'alpage.

La laine naturelle constitue la base essentielle et unique du produit fini. Les qualités de feutrage, le toucher, la résistance, le mélange de laine naturelle blanche ou marron..., tout ce qui contribue à identifier une qualité de laine est lié bien entendu à la race des moutons, mais aussi et surtout à leur alimentation, leurs conditions d'élevage.

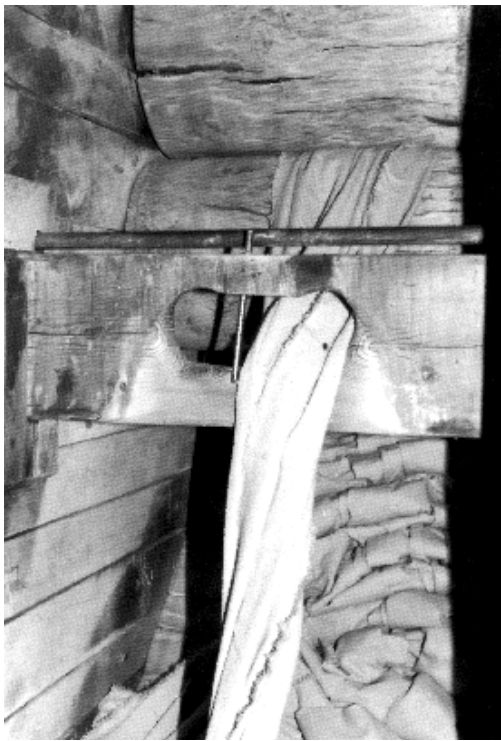
Pour des raisons de qualité, Jacques ARPIN ne sélectionne que la laine des alpages savoyards. Cette sélection est vitale pour la filature, car les moutons ne mangent que de l'herbe grasse, ne connaissent pas les aliments sous forme de croquettes. La qualité de la nourriture se répercute naturellement sur celle des fibres de laine.

Le marché international, qui peut différencier jusqu'à 50 qualités de laine sur un même mouton (dos, ventre, cou...), propose de la laine à des prix moins élevés que ceux payés par la Filature pour la laine des moutons de Savoie. Mais, les seuls approvisionnements réalisés sur ce marché par le passé se sont avérés peu satisfaisants : la laine ne présentait pas toutes les qualités requises pour la fabrication des draps et ne répondait pas aux critères de sélection de la Filature.

Christian Cazanave



Batteur-mélangeur, servant à l'ouverture de la laine (1865).



ANTIQUITÉS



& OBJETS D'ART

Dégorgeoir pour la finition de la laine (1817).

Fiche signalétique de l'entreprise

Date de création

1817 à Séez-Saint-Bernard, le premier atelier ARPIN ayant été créé en 1771 à Montvalezan.

Particularité

La filature ARPIN est aujourd'hui la dernière filature française capable de transformer la laine de tonte des moutons élevés en alpage. Elle regroupe dans ses ateliers toutes les machines et matériels nécessaires à la transformation de la laine de tonte, à la production de fils, au tissage de draps de laine et à leur finition. 14 des 16 machines du parc de la filature, en activité, exceptionnelles par leur ancienneté, sont classées au titre des Monuments Historiques depuis le 19 janvier 1999.

Activité

Transformation de la laine, production de fils, tissage de draps de laine haut de gamme, dont le drap de Bonneval, utilisé pour l'habillement, la maison et la décoration.

Machines

Les machines permettent d'assurer tous les cycles de préparation et de fabrication des fils, toutes les opérations de tissage des draps et de finition des draps.

Production

20 000 mètres de drap par an, représentant environ 15 tonnes de laine traitée, provenant uniquement de moutons vivant dans les alpages des pays de Savoie.

Effectifs

9 salariés, dont 5 maîtres-lainiers-tisserands, 3 couturières-vendeuses, 1 responsable.

Spécificité

Ni musée, ni usine, ni magasin d'usine, la Filature ARPIN reste un atelier d'artisans passionnés par leur métier, amoureux de leurs machines, fiers de leur fabrication.

Ateliers

Visite payante toutes les 30/45 minutes, du lundi matin au vendredi midi, de 9 h à 11 h 15 (dernière visite) et de 13 h 45 à 17 h 15 (dernière visite). le samedi, aux mêmes horaires, **mais, par sécurité, les machines ne fonctionnent pas.**

Tarifs

individuels
Adulte : 25 F
Enfant (6 à 13 ans) : 13 F
Groupe à partir de 20 personnes.
Prise de rendez-vous obligatoire
Adulte : 20 F

Enfant : 10 F
Gratuité pour accompagnateur, chauffeur de car.

Boutique

Entrée libre
boutique traditionnelle de vente pour le grand public et les professionnels ouverte du lundi au samedi, de 9 h à 12 h, et de 14 h à 19 h. Laine au détail (laine en bourre, laine à tricoter). Draps 100 % pure laine vierge au mètre. Draps de laine grattés (pour couvertures et vêtements). Draps de laine non grattés pour la décoration (rideaux, tentures). Draps de Bonneval (coussins, housses pour canapés, divans, etc). Couvertures galonnées ou surfilées, plaids, couvre-lits, coussins Vêtements de montagne et de loisirs, pulls, écharpes, chaussettes. Bagageries en drap de Bonneval.

Internet

www.madeinsavoie.com
présentation de la Filature et des produits, agenda, reportages, boutique, vente en ligne et infos pratiques.





COLLECTIONS

Le Conservatoire d'Art et d'Histoire de Haute-Savoie

Collections d'art du Conseil Général

A l'origine de la constitution des collections d'art du Conseil Général de Haute-Savoie il y a non pas, comme souvent en France, la récupération des saisies révolutionnaires (et pour cause...), ou la cession d'un cabinet de curiosités d'un collectionneur passionné du XIX^e siècle, mais la volonté du Département de constituer un fonds patrimonial témoignant des particularités sociales, historiques et culturelles du territoire de la Haute-Savoie.



En haut,
Evariste Jonchère,
Danseuse royale cambod-
gienne, statue en bronze,
acquisition du Conseil
Général.

En bas, John Hopner
(attribué à), Jeune femme
à la couronne de fleur,
HST, coll. Chastel.

L'histoire des collections

Cette politique commence en 1977 avec l'acquisition de la magnifique collection de livres d'estampes, d'affiches et de manuscrits sur la montagne rassemblée par Paul Payot.

Après avoir pris possession de cet ensemble, le Conseil Général qui comptait parmi ses membres le docteur Jacques MIGUET, passionné d'art et de littérature, commença d'acquérir assez systématiquement des tableaux, parfois des ensembles d'œuvres d'artistes qui lui paraissaient dignes de laisser une trace dans le département, ou de prendre place dans l'ancien Séminaire devenu le Conservatoire d'Art et d'Histoire de Haute-Savoie.

Dès lors, la collection départementale, repérée comme un fonds patrimonial attirait donateurs et artistes locaux. C'est ainsi que les tableaux de l'École Lyonnaise (Fusaro, Jacques Truphémus), la série de peintures de montagne de Suzanne Lansé¹, la donation de sculptures d'Evariste Jonchère, un ensemble d'eaux-fortes d'Enrico Vegetti², venaient s'ajouter aux collections initiales. C'est ainsi que le Conseil Général complétait par des acquisitions le fonds d'estampes ou celui des affiches anciennes sur la montagne, triplant le volume initialement constitué par Paul Payot (actuellement 450 affiches).

Ces quelques faits historiques, s'ils sont évidents pour les acteurs culturels de la proche région, y compris chez nos voisins italiens et suisses, méritaient d'être rappelés, car ils sont moins connus des nouvelles générations.

Les collections

La collection Payot

La collection Payot n'est plus à présenter. De 1988 à 1998, elle a fait l'objet d'expositions et de catalogues édités par le Conservatoire d'Art et d'Histoire, généralement sous la direction scientifique des Archives départementales : un catalogue général, une monographie d'artiste, et plusieurs catalogues thématiques³ centrés sur des aspects historiques, socioéconomiques, ou ethnographiques du territoire et sur les particularités de la civilisation alpine.

C'est en effet le cœur de la collection accumulée par Paul Payot, passionné par la montagne et plus particulièrement par le massif du Mont-Blanc et la vallée de Chamonix. Mais ce grand collectionneur avait aussi la passion de l'érudition. D'où la présence dans les réserves du Conseil Général, de collections entières comme la biographie de Michaud, ou de la revue *L'illustration*, et de quelques ouvrages rares, comme cette édition en français, de la *Cosmographie universelle* de Sebastian Münster illustrée au burin⁴, et dont l'un des intérêts est de proposer l'une des premières représentations de montagne, dans une tentative à la fois scientifique, topographique et philosophique.



**Conservatoire
d'Art et d'Histoire
de Haute-Savoie**
Collections
départementales
18 avenue de Trésum
74000 Annecy
tél. 04 50 51 02 33
fax 04 50 51 22 43

À côté d'ouvrages classiquement appréciés des bibliophiles, comme par exemple le poème sur les Alpes d'Albrecht von Haller⁵, Paul Payot s'intéressait également aux manuscrits, comme ce Livre de Raison transcrit et édité en mars 2001 sous le titre *Les Carnets de Cachat le Géant*.

À l'affût des pièces rares, témoignant de l'histoire des Alpes, Paul Payot avait acheté un burin dessiné et édité par Pierre Martel en 1744 pour illustrer la première expédition depuis Genève aux « glaciers », organisée en 1741 par les Anglais Windham et Pocke. Cette expédition est connue par des copies manuscrites de lettres françaises, qui sont également dans la collection.

Autre pièce historique : une estampe aqua-rellée sur le voyage de M. de Saussure, gravée par Méchel : un premier état assez rare, présentant M. de Saussure en difficulté sur le sommet du Mont-Blanc).⁶

Intéressant l'historien, le topographe, le voyageur, le naturaliste, la collection Payot appelle aussi le regard de l'historien d'art. Les techniques de gravure et de « coloriage » utilisées entre 1740 et 1870, sont représentées dans toute leur diversité, dans les feuilles libres comme dans les albums illustrés : aquatintes, gravures aqua-rellées, gouaches miniatures (comme celles de Dubois).

L'album de Samuel Birmann⁷ par exemple, contient aussi bien des vues d'intérêt ethnographique ou sociologique (un four savoyard, les Bains de Saint-Gervais) que des paysages aux cadrages divers, teintant d'un certain naturalisme des compositions encore très classiques.

Avec l'évolution des techniques, on observe aussi le changement de la représentation de la montagne. Dans les dernières années du XVII^e siècle apparaît une peinture de paysage de montagne, devenue un art à part entière, avec un langage neuf, dégagé des visions exclusivement topographiques ou fantaisistes des premières représentations. C'est ce qu'illustre l'une des peintures de Pierre Louis de La Rive achetées par Paul Payot : *Vue du Mont-Blanc près des environs de Sallanches au coucher du Soleil* (1803).⁸

La collection Chastel, acquise auprès des descendants du Baron Chastel en 1979, est le seul ensemble de peintures anciennes que le Conseil Général possède. Représentative des collections d'amateurs du XIX^e siècle, elle se compose de peintures des trois écoles traditionnelles – française, italienne, flamande et hollandaise – parmi lesquelles quelques copies. L'un de ces exemples est une très belle copie néoclassique du tableau *Joseph et Putiphar*, d'après Adrien van der Werf.

Le Conseil Général a entrepris la restauration de certaines œuvres, les plus belles et les plus menacées, comme une remarquable paire de portraits flamands, et un tableau attribué à Jan van Brueghel.

La collection Jonchère

Un ensemble de sculptures du sculpteur Evariste Jonchère (1892-1956), grand Prix de Rome en 1925, a été offert en donation en 1982 par Lucienne Jonchère, son épouse, originaire de Haute-Savoie. Composée de dix bronzes, deux



En haut, Marc-Théodore Bourrit, Vue de la Mer de Glace du Montenvers, de l'Aiguille du Dru, du Géant et des Charmoz, gouache, coll. Payot.

En bas, Vue de Genève, planche de la Cosmographie universelle (détail), éd. 1568, coll. Payot.

marbres, quelques céramiques et une soixantaine de plâtres, cette collection témoigne de l'activité d'un artiste fortement impliqué dans les relations avec les colonies françaises de l'époque, en Afrique comme en Asie. Le Conservatoire possède aussi le plâtre de quelques pièces maîtresses comme *Pasiphaë et le Taureau*. Evariste Jonchère fonda au Tonkin, à Hanoï, une école d'art dont certains artistes contemporains revendiquent encore l'héritage aujourd'hui. Les statuettes en bronze de l'époque indochinoise sont sans conteste les plus belles pièces.

Les perspectives d'avenir

Depuis 1999, le Conseil Général de Haute-Savoie, tout en complétant les collections dans la continuité de ce qu'il possède déjà (par exemple en étendant les représentations iconographiques de la montagne à l'ensemble des paysages du département⁹), a orienté sa politique d'acquisitions dans deux directions : d'abord vers la sauvegarde et la protection des œuvres d'artistes vivant dans la région qui ont marqué le département par leur activité créatrice.

C'est le sens de l'achat d'un groupe sculpté au sculpteur André Poirson, *La Cène*, et c'est celui de la signature d'une convention de donation avec l'artiste peintre Yves Mairot, qui vient de faire don au Conseil Général d'une cinquantaine de toiles, de dessins, de collages et d'un ensemble documentaire, en tout 120 pièces largement représentatives de l'ensemble de son œuvre.

L'autre direction concerne le patrimoine ethnographique : c'est le sens des démarches entreprises avec plusieurs détenteurs de collections ethnographiques, notamment avec le Musée Paysan de Fessy, dans le Chablais, créé et animé par l'artiste collectionneur Bernard Lacroix.

Corinne Chorier



1. 1989, donation Suzanne Lansé (15 peintures).

2. 1981, acquisition de 55 eaux-fortes d'Enrico Vegetti.

3. Quelques titres : *Découverte et Sentiment de la Montagne*, 1986 – Jean Antoine Linck, peintre genevois, de paysages, 1990 – *Du rail au câble*, 1994. Bibliographie complète disponible au Conservatoire d'Art et d'Histoire.

4. 1568 (première édition en allemand, Bâle, 1544).

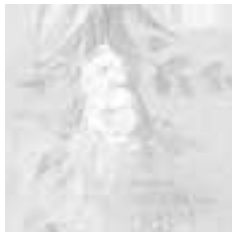
5. Écrit en 1729 et réédité plus de dix fois jusqu'en 1828.

6. Cette estampe est actuellement présentée en Suisse centrale dans l'exposition *Le vent tourne*.

7. Bâle, 1826.

8. L'historique de ce tableau, qui a appartenu au comte de Redern à Berlin, nous a été transmis par M. Patrick André Gueretta qui prépare une monographie sur l'artiste : *Pierre-Louis de La Rive ou la Belle nature, Vie et œuvre peint (1753-1817)*, à paraître en janvier 2002 (Genève, éditions Georg).

9. Achat d'aquarelles originales et d'estampes de Terry en 2000.



Le décor mural peint et le trompe-l'œil

*Considéré comme une richesse
ornementale, une mise en scène de
l'architecture, le décor mural peint
fait obligatoirement référence à des
techniques particulières qui
impliquent une connaissance de
l'édifice et du subjectile.*

*Car si ce type de décoration est
plus connu dans les édifices
religieux, il orne depuis l'Antiquité
des villas particulières, et
agrémenté encore de nombreux
édifices civils en Savoie, voire
même des ensembles urbains
comme le faubourg Montmélian
à Chambéry.*

SDAP

Service départemental
de l'architecture et du
patrimoine de la Savoie
1, rue des Cévennes
73011 Chambéry cedex
tél. 04 79 71 74 99
fax 04 79 71 71 89

Église de
Sollières-Endroit,
décor peint
à motif floral.



Connaissance et tradition des décors peints en Savoie

Depuis la tendance stylistique des années 50 visant à mettre en exergue le matériau brut comme la pierre – légitime dans l'architecture moderne mais transposée dans l'ancien –, nous assistons encore à la destruction de nombreux enduits peints. On explique en partie ce rejet par la complexité des techniques employées et la perte des savoir-faire dans la restauration.

Or, on peut avancer l'hypothèse d'une réelle tradition du décor mural en Savoie en raison de l'influence artistique italienne, mais également de la nature des constructions réalisées très souvent en maçonnerie enduite – dont un des rôles est la protection contre les intempéries – plutôt qu'en

Pierre appareillée. Il suffisait d'une finition sous forme de badigeon pour obtenir une surface colorée, d'un léger décor (encadrements, chaînes d'angle, frises), le tout réalisé par le maçon pour souligner l'architecture.

Le véritable décor s'élabore par des artistes et parachève les constructions les plus significatives visant à introduire une dimension architecturale complémentaire ou une note théâtrale comme celle exprimée sur le péristyle du château de Caramagne à Chambéry (monument historique depuis 1963), qui compte une habile scène mythologique du début du XIX^e siècle, à l'instar de celle légèrement antérieure (1790) de la grande salle du château des Marches des frères Galliari.

Ce sont essentiellement les périodes baroque puis néo-classique qui contribuèrent au développement de la peinture murale ; quelques témoignages antérieurs subsistent comme une fragile fresque dans le chœur de la basilique d'Aime et des traces en extérieur situées dans les arcatures aveugles à l'est.

Si la pierre sculptée confère une certaine temporalité à l'édifice, le décor peint au contraire doit être protégé contre les intempéries et nécessite un entretien autre, mais permet en outre une mise au goût du jour des décors ; c'est ainsi qu'une couche picturale en abrite souvent des plus anciennes.

Origine du décor mural

Pour Viollet le Duc, dans son dictionnaire de l'architecture médiévale, il « existait une alliance intime entre l'architecture et la peinture » et de poursuivre que « dans la décoration de l'architecture, il faut convenir, il est vrai, que la peinture est la partie la plus difficile peut-être et celle qui demande le plus de calculs et d'expérience ».

À Pompéi, les peintres du premier siècle avant J.-C. ont simulé non seulement la texture du marbre, du bois, mais ont introduit des architectures peintes qui modifient la structure initiale du volume de la pièce comme dans la villa des Mystères, bien avant la maîtrise des lois sur la perspective ; l'objectif n'étant pas de reproduire la réalité, mais d'introduire une dimension de l'ordre de l'illusion et d'inventer des paysages imaginaires.

Techniques et principes

Les Romains maîtrisaient parfaitement la technique adaptée au décor mural à savoir la fresque, qui consiste à appliquer sur un enduit à la chaux frais et lisse des pigments mouillés à l'eau se révélant lors de la prise de l'enduit. Pour de raisons de facilité de mise en œuvre, on utilise davantage la peinture à la détrempe (dite a tempera) qui s'applique sur l'enduit sec avec adjonction de liant complémentaire (comme la colle végétale).

Malgré la quasi disparition de ces techniques, la peinture murale perdure, et se développe dans les centres urbains et villageois – comme à Saint

On distingue le trompe l'œil architectural qui prolonge la perception des volumes de l'édifice dans la travée de la nef proche du chœur aveugle de la cathédrale de Moutiers où le peintre reproduit des baies, ou qui marque une nouveauté architectonique (comme un décor rapporté avec colonnes et fronton sur la façade de la chapelle de Lachenal à Bozel) et le trompe-l'œil figuratif qui simule un monde imaginaire aux innombrables possibilités ou au contraire interdit toute évasion car il fige le décor.

L'action de conservation doit prendre en compte le monument, son support avec ses composantes, ainsi que le milieu environnant. Le support peut être soumis à des actions mécaniques et chimiques qui sont facteurs d'altération parfois irréversibles sur les couches picturales. L'intervention sur le décor ne se fera qu'après avoir maîtrisé les problèmes inhérents au bâtiment (mise hors d'eau, drainage...).

Le protocole de restauration prévoit au cas par cas une instrumentation dont la collecte des mesures permettra d'établir un cahier des charges justifiant les choix artistiques, comme le dégagement d'une couche picturale plutôt qu'une autre, la mise en cohérence avec l'édifice et son mobilier, le respect des coûts et des délais d'exécution.

L'altération des peintures ou le péril sur un édifice les abritant peuvent conduire à des situations extrêmes nécessitant la dépose, illustrée par le cas des peintures murales du début du XIV^e siècle de la maison-forte de Cruet – dont l'agencement a été très remanié – qui furent finalement réinstallées au Musée Savoisien.

En 2001, la campagne de restauration des décors intérieurs achève un ensemble d'interventions sur l'église Saint-Etienne à Sollières-En-droit (reprise des désordres, drainage, réfection d'enduits, chauffage...).

Des sondages ont révélé trois campagnes picturales relativement rapprochées, démontrant notamment un enrichissement du décor.

En 1827, date de la reconstruction de l'église après l'avalanche de 1817, celle-ci ne possède qu'un décor simple chaulé en blanc, avec des croix de consécration en bois peint.

Seul le chœur a reçu un décor succinct : sous les évangélistes (visibles actuellement), on retrouve un badigeon bleu foncé (fond d'un ciel étoilé ?) et un badigeon rouge et un gris-bleuté sur l'arc doubleau près du chœur.

Le travail de décoration, conduit vers 1871 par Romolla est visible sur l'arc doubleau de la tribune ; les bouquets de fleurs étaient inscrits dans des caissons, brossées par la troisième campagne. Les pendentifs ont été repris par la suite au niveau de l'arc séparant le choeur, tout comme le décor en fleurs de lys du transept nord et sud.

En 1925, Machione, semble-t-il a repeint les mêmes motifs, en les simplifiant. Démonstration faite par le ciel étoilé du chœur, les fleurs de lys,

Les travaux ont été menés par une entreprise spécialisée et suivi par un architecte du patrimoine ainsi que par l'architecte des Bâtiments de France. Le parti architectural a conduit à privilégier le décor le plus récent pour la qualité et la spécificité de ces motifs floraux.

Une expérience à l'initiative des élus et des professionnels a permis une présentation du chantier au public, avec une démonstration des étapes picturales grâce à l'échafaudage resté en place.

Les sondages préliminaires, la recherche historique, le diagnostic ont guidé le parti de restauration (harmonisation des teintes, mise en valeur des décors floraux...) permettant de situer l'édifice dans son contexte local et artistique et d'obtenir une présentation argumentée des décors.

Si le décor peint décline avec l'architecture moderne qui exclu tout décor superflu, il entame un renouveau, marqué par la démonstration de possibles restaurations, par l'intérêt pour la thématique des « *Chemins du Baroque* », mais aussi par le développement d'un mouvement architectural ancré dans le régionalisme et l'historicisme (!).

Bibliographie

- *Architectures peintes en trompe-l'œil*, Milman M., Skira, 1986.
- *Dictionnaire de l'architecture médiévale*, Viollet le Duc E., Bibliothèque de l'Image, 1997.
- *Encyclopédie du Patrimoine*, Dinkel R., Les Encyclopédies du Patrimoine, 1997.
- *Fresques et peintures murales en Savoie*, Dir Peyre D., Société
- *La conservation des peintures murales*, Mora P. et L., Bologne, 1977.
- *La chaux pour bâtir et décorer*, Berkowicz, Nathan, 1990.
- *Les enduits et la couleur - aspect technique et tradition*, Perréard M., Revue Monument Historique N°139, 1985.
- *La restauration des décors peints*, Caille M., Revue Monument Historique N°116, 1981.

É D I F I C E S



Chapelle Lachenal, Bozel, décor peint en trompe-l'œil de la façade.



Habiter entre lac et montagnes

Inventaire du patrimoine bâti vernaculaire en territoire Grand Lac

La Conservation départementale du Patrimoine a engagé en avril 2001 une étude ethnologique du patrimoine bâti vernaculaire sur l'ensemble des communes du bassin versant du lac du Bourget dans le cadre de la deuxième Convention Patrimoniale de la Savoie (Région Rhône-Alpes), des inventaires cantonaux des territoires patrimoniaux de la Savoie et du Projet Grand Lac. Cette mission d'enquête a été confiée à deux ethnologues, Chantal SOMM et Cédrik VALET.



Four à pain avec pignons à redents dits en « sauts de moineau », anciennement couvert de chaume, hameau de Landernier, Motz.

La maison du carrier et ses abords, Le Bourget-du-Lac.

Elle a plusieurs objectifs. Tout d'abord, contribuer à la connaissance du territoire ; en effet, sur ce secteur précis, le bâti rural a peu attiré l'attention, contrairement à d'autres zones, telles la Maurienne, la Tarentaise ou le Beaufortain. Un pré-inventaire avait été réalisé entre 1970 et 1980 par Bernard Manipoud, conservateur délégué des Antiquités et Objets d'Art, dans quelques communes de ce secteur. Il avait mis en évidence la richesse de ce patrimoine vernaculaire discret, constitutif du paysage et soumis à de profondes transformations depuis une cinquantaine d'années. Ensuite, il s'agit de fournir des éléments de réflexion pour de futurs projets de valorisation, en mettant en évidence les points forts du territoire en matière de patrimoine rural. Enfin, les observations recueillies pourront servir de fondements à d'éventuelles

mesures de préconisation en ce qui concerne la réhabilitation et la transformation du bâti ancien (volumétrie, percements, matériaux...), tout particulièrement lors de la mise en place éventuelle de chartes architecturales, constituant ainsi un outil à destination des élus, du SDAP et du CAUE de la Savoie.

Si l'enquête met en œuvre une démarche scientifique, elle se doit d'être rapidement opératoire pour répondre aux attentes publiques et collectives. La couverture topographique a été choisie à ces fins. L'enquête de terrain est donc réalisée dans toutes les communes du territoire Grand Lac, canton après canton. Elle concerne essentiellement le bâti vernaculaire non protégé. Les vestiges archéologiques, les antiquités et objets d'art, ainsi que les monuments classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques sont pris en compte par ailleurs. Divers types « d'objets » sont concernés par l'enquête ethnologique. Pour autant, toutes les traces et constructions vernaculaires ne bénéficient pas d'une analyse approfondie.

Pour chaque commune, un certain nombre d'édifices sont sélectionnés suivant différents critères qui peuvent ou non se cumuler :

- permanence de l'implantation parcellaire depuis la fin du XIX^e siècle ;
- lisibilité des fonctions et des usages agricoles, commerciaux, industriels, etc... dans la structure du bâti ;
- permanence et lisibilité des dispositifs de construction ;





- édifice rassemblant plusieurs dispositifs de construction caractéristiques d'un secteur ;
- petit patrimoine bâti remarquable, de par son architecture, son usage, son histoire, etc... ;
- architecture majeure remarquable n'ayant pas fait l'objet de procédures de protection ;
- architecture dite « balnéaire », liée au développement du tourisme dès la fin du XIX^e siècle ;
- installations liées aux activités lacustres (pêche, nautisme, loisirs...).

Les édifices sélectionnés sont étudiés et renseignés par des fiches types, l'une pour le patrimoine rural, l'autre pour les édifices majeurs (châteaux, monuments religieux, maisons d'architectes, etc...), établies selon la méthodologie de l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France réalisé au niveau régional par le Service de l'Inventaire de la DRAC. Les ethnologues mènent en parallèle une enquête orale qui précise les usages des bâtiments, les transformations dont ils ont été l'objet, l'histoire du lieu et de ses occupants, les modes d'habiter et les attentes éventuelles en matière de réhabilitation ou de valorisation.

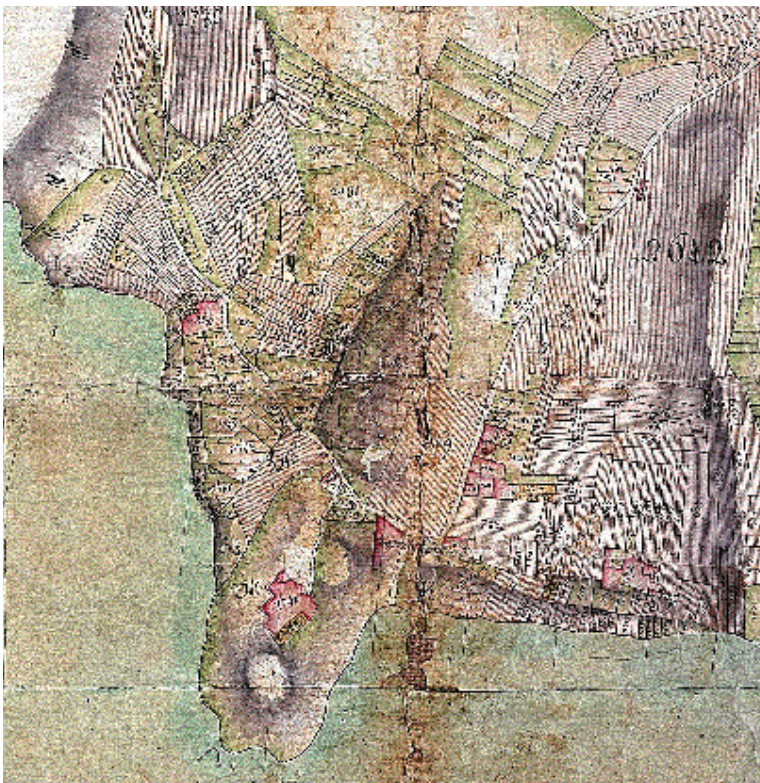
Un fonds photographique de repérage est par ailleurs constitué. Il concerne également des bâtiments n'ayant pas fait l'objet d'analyse spécifique, ainsi que les paysages et les visions d'ensemble d'implantation du bâti. En partenariat avec le CAUE de la Savoie, il est enregistré par François Laborde dans la photothèque Grand Lac. Ce partenariat avec le CAUE inclue également la réalisation par Hervé Dubois de relevés et de croquis architecturaux.

L'approche historique est présente tout au long de cette enquête : une recherche documentaire a été réalisée en amont de l'étude par Sandrine Philibert, chargée de Mission à la Conservation Départementale du Patrimoine ; de plus, Dominique Barbero, société Formation Conseil Assistance, réalise progressivement une série d'atlas de cartographie historique à partir de la Mappede Sarde de 1730 et des registres de tabellions

conservés et numérisés aux Archives départementales de la Savoie.

L'enquête de terrain est la source majeure de renseignements. Elle se décompose en plusieurs étapes. En premier lieu, les ethnologues rencontrent les maires des communes étudiées et les membres d'associations patrimoniales, afin de connaître leurs attentes et leurs projets éventuels. Puis, ils parcourent l'ensemble du territoire communal : cette première prise de contact permet une appréhension globale des paysages, de l'organisation du territoire et de l'état de son occupation par les hommes. Enfin chaque hameau fait l'objet d'une attention plus fine aboutissant à la sélection d'un certain nombre de bâtiments. C'est une période d'échanges avec les habitants, au cours de laquelle divers sujets sont abordés : discussions autour du projet Grand Lac, histoire du lieu et de ses occupants, histoire des bâtiments sélectionnés, de leurs transformations, de leurs usages ou à l'inverse des raisons de leur abandon, des manières d'habiter... Cette étape permet de connaître les préoccupations des habitants, que ce soit en matière de réhabilitation du bâti, d'éventuels projets de valorisation ou encore du développement d'activités culturelles ou économiques en lien avec le patrimoine bâti. A ce jour, sur la soixantaine de communes concernées par le Projet Grand Lac, une dizaine a été étudiée, principalement en Chautagne et sur la rive ouest du lac. Ces premières observations font apparaître une grande diversité, qu'il s'agisse des paysages,

À gauche, « dardalis » : jeunes châtaigniers émondés, abattus puis fendus en quatre, utilisés en piquets de vigne.



Extrait cadastral de la mappe sarde de 1730, pointe de Châtillon, commune de Chindrieux (Archives départementales de la Savoie).

de l'occupation des territoires, de l'urbanisme, de l'architecture ou encore de la qualité de préservation du bâti ancien.

La variété des activités humaines dans l'ensemble du secteur concerné a structuré les espaces naturels, qu'il s'agisse des zones montagneuses, combes, plateaux, ou des plaines alluviales du littoral lacustre. La présence humaine se matérialise par des paysages de vignes, des



Type de maison à juxtaposition, Serrières-en-Chautagne. Cohabitation de différentes cellules familiales lisible en façade.



En haut, jambe de force ouvragée, charpente fin du XIX^e siècle.

En bas, un exemple de disparité du traitement des façades suivant les propriétaires.

pré- marais encore exploités, des vergers dont certains se situent au coeur même des villages, des pâtures et des enclaves agricoles que la forêt enserre. Intimement liée à cette occupation variée des sols, l'implantation du bâti diffère suivant les hameaux. Il est plus ou moins groupé, plus ou moins dense, implanté dans la pente, par exemple au hameau du Petit Caton (commune du Bourget-du-Lac), ou en suivant les courbes de niveaux, comme sur les hauteurs de Serrières-en-Chautagne. Globalement, l'implantation parcellaire du bâti dans les parties anciennes des villages ou des bourgs est relativement pérenne, avec toutefois des différences notables suivant les communes et les hameaux : les reconstructions ont souvent repris les fondations d'anciens bâtiments. L'implantation des bâtis récents apparaît à l'inverse souvent en décalage avec les anciennes logiques d'implantation. Car si, autrefois, il s'agissait de maintenir libre de tout bâtiment les terres agricoles les mieux exposées, il apparaît aujourd'hui que les parcelles ensoleillées et plates sont au contraire les plus recherchées pour la construction.

Au vu des premières enquêtes, la richesse typologique du bâti rural ne fait aucun doute, qu'il s'agisse de fermes, de maisons de notables (châteaux, maisons-fortes...), de maisons de bourg, de commerces, de structures d'hébergement ou de résidences de villégiature liées au développement du tourisme à la fin du XIX^e siècle. Cette richesse est en lien étroit avec l'organisation parcellaire du bâti. Par exemple, en ce qui concerne les fermes, cette organisation fait apparaître tantôt des alignements de maisons mitoyennes, comme au Grand-Villard, commune de La Chapelle-du-Mont-du-Chat, tantôt des maisons en ordre lâche comportant dans un même bâtiment logis, caves, étables et fenil, tantôt des maisons dissociées, dans lesquelles la partie habitable est séparée des bâtiments d'exploitation. Elle laisse ainsi entrevoir des façons d'habiter très variables suivant les communes pour une même période et pour une même fonction de production. La maison apparaît alors comme le fruit de logiques multiples entrelacées, bien au-delà d'une simple réponse aux contraintes naturelles ou économiques. Par ailleurs, la grande diversité des activités humaines a laissé des témoignages de l'histoire des hommes au travers d'édifices industriels ou artisanaux importants de par leur taille, comme les papeteries de La Roche Saint Alban, ou au

contraire discrets et en lien direct avec la présence du lac, tels les pêcheries situées dans les marais de Chindrieux ou le bâtiment d'alevinage à Conjux, etc...

La construction du bâti utilise des matériaux divers suivant les lieux et des dispositifs techniques qui apparaissent souvent comme une signature propre à une commune ou à un secteur géographique. A toutes les époques, le choix préférentiel d'un matériau dépend de facteurs multiples : ressources locales, circuits de distribution, savoir-faire des artisans, effets de mode... La présence d'une carrière influe par exemple directement sur l'utilisation du matériau : ainsi, le hameau de Vars à Chindrieux est l'un des rares à présenter des maisons entièrement construites en moellons de molasse, tout comme le chef-lieu de Serrières-en-Chautagne se révèle riche de maisons en tuf. Certaines caractéristiques architecturales sont parfois le résultat de l'influence d'une famille d'artisans, comme par exemple les ornements en terre cuite et les jambes de force ouvragées que l'on peut trouver sur la commune de Serrières-en-Chautagne.

L'analyse d'édifices peu transformés dans les cinquante dernières années indique de multiples transformations antérieures, effectués au fur et à mesure de l'évolution des activités humaines. Ces remaniements anciens n'avaient pour autant pas remis en cause la cohérence des bâtiments, du fait de la reprise de dispositifs de construction ou de matériaux de même type. Aujourd'hui, les transformations des maisons anciennes apparaissent souvent en décalage avec le bâti précédent, qu'il s'agisse des nouveaux matériaux standardisés, des dispositifs de construction, de la volumétrie, de la modification des pentes de toit ou des percements. Il en résulte une perte de cohérence des ensembles visuels, laquelle est encore renforcée par les constructions récentes, hétéroclites tant dans leur aspect architectural que dans leur implantation. Conscients de ce problème, un certain nombre d'acteurs locaux apparaissent sensibles aux préconisations techniques ou architecturales qui peuvent être faites en matière de restauration du bâti ancien ou en matière d'urbanisme. Dans le même temps, la majorité des personnes rencontrées souligne leur manque de connaissance des réseaux de conseils ou des professionnels compétents existant sur le secteur. L'information des habitants s'avère ainsi l'une des tâches à remplir lors de l'enquête orale.

Cette étude ethnologique devrait se poursuivre en 2002 sur la rive est et dans la partie sud du lac du Bourget.

Chantal Somm & Cédrik Valet



Antéfixe en terre cuite.

La 3^e rencontre du patrimoine rural en Vallée d'Aoste

D O S S I E R



En 1996 et 1997, les communes du Planay et de Chanaz accueillèrent respectivement les 1^{ère} et 2^{ème} rencontres du patrimoine rural à l'initiative du CAUE. Engagés depuis dans un programme européen INTERREG II reposant sur la valorisation du patrimoine rural autour de la thématique "L'homme et la pente", la commune de Planay a souhaité que cette coopération transfrontalière avec la commune de La Salle soit à nouveau l'occasion à l'échelle du département de la Savoie d'échanger sur le patrimoine rural en plaçant au cœur de cette 3^{ème} rencontre, la richesse de la dimension transfrontalière en se déplaçant en Vallée d'Aoste. Les interventions des différents acteurs du développement touristique et de la valorisation du patrimoine rural ont montré la diversité des pratiques entre la Savoie et la Vallée d'Aoste en matière de protection et de valorisation du patrimoine rural. Diversité largement induite par les contextes respectifs tant juridiques, institutionnels que socio-économiques. La Région Autonome de la Vallée d'Aoste peut en effet légiférer dans les domaines de la conservation de la nature, du paysage et en matière de planification urbaine et territoriale.

La préservation du patrimoine rural en Vallée d'Aoste

L'ensemble des mesures concernant ces trois domaines est rassemblé depuis avril 1998 dans un document général de planification : le Plan Territorial Paysager (PTP), équivalent des Schémas Directeurs en France. Des mesures, par exemple, ont été prises pour limiter l'urbanisation diffuse et pour encourager la réutilisation des bâtiments inoccupés au cœur des villages et des hameaux. La protection du paysage et des "biens culturels" touche 80 % du territoire de la Vallée d'Aoste. Mais plus qu'une stricte protection, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel et environnemental constituent la base de la nouvelle stratégie de développement soutenue financièrement et instruite par la Région. Dans le contexte valdôtain, les élus font face à des règles strictes de restauration et d'aménagement, comparables à celles des secteurs des Bâtiments de France, mais étendues à une grande partie du territoire.

L'agriculture et la valorisation des produits du terroir

Constatant la dévitalisation de l'activité agricole, la Région vote en 1983 une loi sur l'agritourisme qui vise à diversifier cette activité par le biais de l'accueil à la ferme (chambres et/ou restauration). La restauration agritouristique, par exemple, suit des règles strictes : limitation à 30 couverts, 50 % des produits d'origine de la ferme et personnel familial obligatoire. Cependant, si la loi a permis de définir une prestation de qualité, la Région et les agriculteurs en reconnaissent la rigidité et participent ensemble à l'adapter aux pratiques très diversifiées de chaque exploitant.

Du côté italien comme du côté français, il a été montré l'importance de l'agriculture et de son interaction à plusieurs niveaux : importance du lien au lieu (agriculture, paysage, protection du patrimoine naturel), valorisation des savoir-faire et des produits du terroir qui participent à l'animation touristique. Les processus de patrimonialisation reposant sur l'agriculture sont en cela usités, multiples et complexes.

Quelle politique d'interprétation du patrimoine rural ?

Si les actions transfrontalières de mise en valeur touristique du patrimoine rural sont riches (le projet Interreg II La Salle/Le Planay et l'espace Mont-Blanc en sont les exemples), ils demeurent des interrogations sur la place qu'occupe le

Vue générale de La Salle, en Vallée d'Aoste.



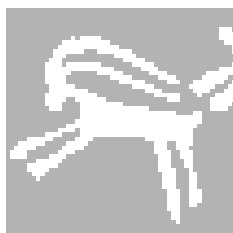
patrimoine rural de montagne dans le tourisme aujourd'hui, et notamment ce que sont les habitants des pays touristiques. Il est évident qu'à un moment de leur histoire, les sociétés alpines se sont adaptées à la réalité du tourisme, la tradition se perdant au profit de la folklorisation et du spectacle. Mais ce ne fut qu'une étape des rapports entre habitants et population touristique. Aujourd'hui, il existe une demande de tourisme culturel à travers lequel on souhaite comprendre ce qu'a été ou ce qu'est la culture montagnarde. Il ne s'agit plus de livrer au visiteur une vision folklorisante du patrimoine.

Élaborer un discours d'interprétation du patrimoine, c'est-à-dire rendre intelligible une culture, c'est avant tout éviter la mythification, les représentations idylliques, exclusives ou limitatives. Il s'agirait plutôt de redécouvrir, grâce à une connaissance précise, ce que ces cultures ont été et ce que les montagnards sont aujourd'hui. Que la mémoire ne soit pas le siège de la nostalgie mais qu'elle continue à alimenter le changement, l'ouverture et l'innovation. Tous les porteurs de projets de développement et d'animation touristique ont le devoir de prendre en considération ces enjeux qui sont au cœur de notre relation à l'Autre et au monde.

Stéphane Bonomi & Elisa Jaffrennou

Liste des intervenants

- Ennio PASTORET, Assesseur à l'Éducation et à la Culture de la Région Autonome de la Vallée d'Aoste
- François PEILLEX, Vice-Président du Conseil Général de la Savoie
- Cassiano PASCAL, Maire de La Salle
- Christian GROS, Maire du Planay
- Paolo JACOD, Ingénieur-Architecte
- Bruno LUGAZ, Directeur du CAUE de la Savoie
- Vivien CHARREY, Géographe
- Donatella MARTINET, Directrice de la Surintendance des Biens Architecturaux de la Région Autonome de la Vallée d'Aoste
- Marc LEMARIE, Chef du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine
- Annalisa BETHAZ, Directrice du Service de l'Urbanisme de la Région Autonome de la Vallée d'Aoste
- Tiziana COGNEIN, Directrice de la Direction du Développement Agricole, de la Viticulture et de l'Agritourisme
- Alessio ZERGO, Agriculteur et représentant de l'association « agritourisme en Vallée d'Aoste »
- Dominique GIARD, Chargé de mission développement au Parc national de la Vanoise
- Denise MENU, Chargé de mission à la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
- François PORTET, Ethnologue à la Direction Régionale des Affaires Culturelles
- Eric LARUAZ, Chargé de mission du Contrat Global de développement Tarentaise-Vanoise
- Jean-Paul GUÉRIN, Professeur à l'Institut de Géographie Alpine
- Alberto CERISE, Vice-Président de l'Espace Mont-Blanc
- Serge TUAZ et Stefania MUTI, Coordinateurs à l'Espace Mont-Blanc
- Pierre BALTZ, Chargé d'étude à l'Agence Touristique Départementale
- Alexis BETEMPS, Ethnologue au Bureau Régional d'Ethnologie et de Linguistique de la Vallée d'Aoste
- Michel DIETLIN, Chargé de mission à la FACIM.



**Parc Archéologique
des Lozes
site Monument
Historique**
accès libre
hors enneigement
La Maison d'Aussois
tél. 04 79 80 30 80
fax 04 79 20 40 23
infos@aussois.com
www.aussois.com



Une muséographie en plein air

Le parc archéologique des Lozes à Aussois

Le site des Lozes offre de grands affleurements de marbre qui, presque de tout temps, ont été gravés. Ce marbre, résistant, facile à extraire et proche du village a été exploité de manière artisanale à partir de 1923 fournissant Aussois en pierres de taille. En 1946, débute une extraction intensive pour la construction des barrages de Plan d'Aval puis de Plan d'Amont.

Fréquenté par les habitants du village et par les carriers, le site a vu ses affleurements se couvrir de noms, de dates et de graffiti. C'est une longue tradition qui se poursuivait car les anciens habitants – ceux de l'Age du Fer – avaient déjà gravé dans la roche des centaines de motifs abstraits ou figuratifs. Beaucoup de gravures anciennes, peu visibles ont dû disparaître du fait de l'exploitation de la carrière.

Ce n'est cependant qu'en 1989 que l'importance archéologique des gravures rupestres du site des Lozes a été reconnue. En effet, les gravures, en plein air, se sont érodées ; pour les plus anciennes, elles ne sont observables qu'avec un éclairage solaire approprié. Les gravures ont été étudiées, relevées, photographiées et moulées, dans le cadre d'un programme de recherche plus vaste sur l'art rupestre de Maurienne (voir *La Rubrique* n°1, pages 8 et 9).

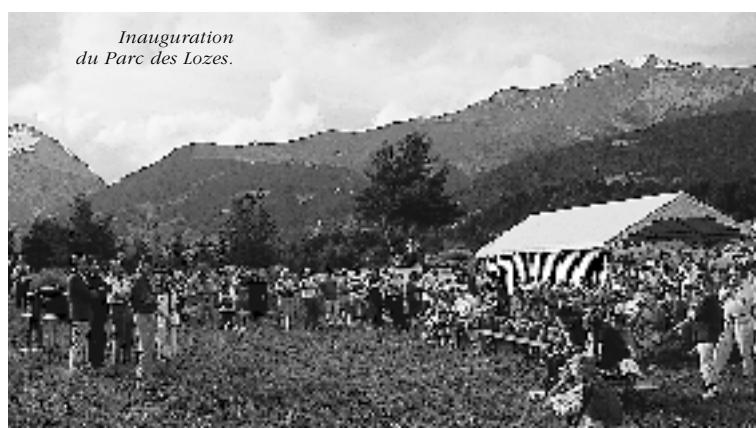
Aussois possède un autre site d'art rupestre dont les affleurements, recouverts par des sédiments, ont conservé leur gravures en parfait état. Après dégagement, étude et moulage, les gravures ont été protégées pour assurer leur pérennité en évitant leur exposition à l'érosion naturelle et humaine, et de nouveau enfouies à titre conservatoire. Ces sites sont inscrits à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1999.

Le problème de la conservation des gravures de plein air est difficile à résoudre car les motifs s'effacent, inexorablement et lentement, sous l'effet de l'érosion naturelle et de la pollution atmosphérique, et deviennent invisibles pour un œil non averti.

C'est pour cela que le site des Lozes a été mis en valeur par la commune d'Aussois, propriétaire, en partenariat avec la Conservation Départementale du Patrimoine, et que le parc a été créé. Il permet aux habitants et aux amateurs de découvrir un patrimoine archéologique original. Il sensibilise le visiteur à sa fragilité et lui apprend à observer et à respecter les gravures par ailleurs très abondantes en Maurienne.

Le « *Parc archéologique des Lozes* » a été inauguré le 9 juillet, en présence de plusieurs personnalités et d'un public nombreux. Le visiteur est accueilli par des informations générales sur l'art rupestre le préparant au circuit de visite. En parcourant le cheminement matérialisé par des bornes, il lui est possible de découvrir, pour peu qu'il le fasse aux meilleures heures, des gravures de l'Age du fer et du Moyen-Age : personnages armés, cavalier, scène de chasse, animaux (chiens et bouquetins) et des motifs abstraits. Des tables didactiques, installées à côté des roches, aident à leur lecture et à leur compréhension tandis que des passerelles et des plate-formes canalisent les visiteurs et permettent une observation dans les meilleures conditions sans toucher les zones gravées des affleurements rocheux.

Françoise Ballet



*Inauguration
du Parc des Lozes.*

Parc Archéologique des Lozes

- Maître d'ouvrage *Commune d'Aussois*
- Responsables scientifiques : *Françoise Ballet*, conservateur du patrimoine, responsable du programme de recherche sur les gravures rupestres de Savoie *Philippe Raffaelli*, conservateur du patrimoine
- Architecte *Michel Fabre*
- Conception graphique *Studio Guy Restelli*
- Réalisation *Bernard Massonnat*

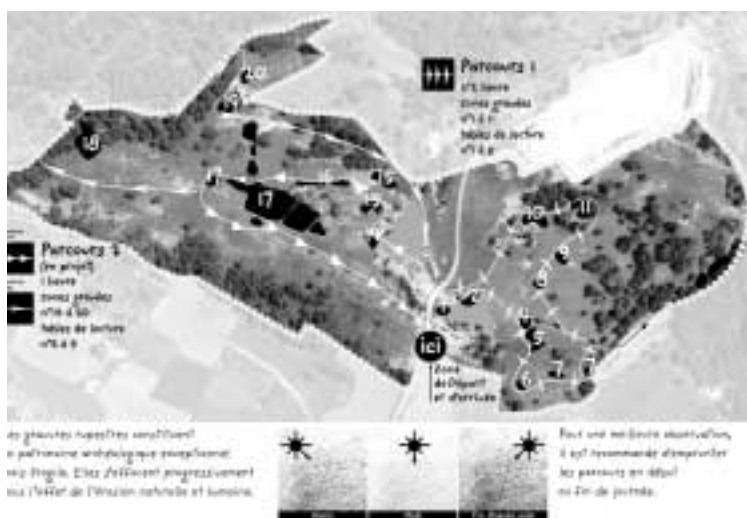


Table de lecture et plate-forme d'observation.

À visiter : le nouveau musée de Chanaz

Un atelier gallo-romain du V^e s.

Les potiers de Portout

ARCHÉOLOGIE



Le 29 septembre 2001 était inauguré, en présence des élus et d'un public nombreux malgré une pluie ininterrompue, le musée de Chanaz. Pour la commune, cette réalisation répond à plusieurs objectifs patrimoniaux. Le premier, bien sûr, est la mise en valeur d'un patrimoine archéologique important, fruit d'un long travail de recherche. Mais l'aménagement muséographique installé dans une chapelle gothique du XV^e siècle, restaurée, face à la maison de Boigne classée Monument Historique, correspond aussi à la mise en valeur du patrimoine architectural de la commune.

Le parti-pris muséographique a d'ailleurs été de conserver les caractéristiques intérieures de la chapelle et de ne pas oblitérer les éléments architecturaux.



Au cœur de Chanaz, la chapelle Saint-Pierre restaurée.



Amphores et monnaies, témoins des échanges commerciaux.

Le programme muséographique et scientifique a été élaboré sous la direction de la Conservation Départementale du Patrimoine.

Trois thèmes principaux emmènent le visiteur à la rencontre des potiers gallo-romains : le contexte historique, la vie à Portout au V^e siècle et la production de l'atelier.

Ils sont illustrés par les objets issus des fouilles de Jacques Pernon, des photos, des cartes, des dessins... intégrés dans un mobilier muséographique créé pour cet espace par Sarah Lassale, en une présentation attrayante.

Un CDROM, à disposition du public, permet aux amateurs de connaître tout ce que les archéologues ont appris de leurs recherches.

Françoise Ballet



Accueil et mise en contexte historique du visiteur.



Bacs de tessons, évoquant les 11,7 tonnes de céramique retrouvée à Portout.

Musée de Chanaz

Ouvert tous les jours en juillet et août de 14h30 à 18h30.

Du 15 avril au 30 juin et du 1^{er} septembre au 15 octobre, ouvert mardi, mercredi, samedi de 15h30 à 17h30 et le dimanche de 14h30 à 18h30.

Groupes et scolaires sur rendez-vous.

Musée 04 79 52 11 84.

Point I 04 79 54 59 59.



Haches néolithiques

production, diffusion et usage dans les Alpes Occidentales et le bassin du Rhône

5500 à 2300 avant J.-C.

Au Néolithique, il y a environ 8000 ans, apparaît un outil fondamental, la hache à lame en pierre polie. Cet outil, inventé par les premiers agriculteurs-pasteurs, était particulièrement utilisé pour le travail du bois et le matériau qui servait à sa fabrication était soigneusement choisi.

En se basant sur le fonctionnement du système technique des haches à lames de pierre polie, l'enjeu de cette étude archéologique est de comprendre et de proposer des interprétations sur les relations sociales entretenues entre individus et entre communautés néolithiques en considérant la manipulation des outils, les techniques et les symboles associés comme des vecteurs de dynamiques sociales et non pas comme de simples moyens de subsistance économique. Quelle était la fonction des haches au sein des sociétés néolithiques ? La production et la diffusion des lames de hache dans les Alpes occidentales, ont-elles eu une incidence sur le fonctionnement des communautés néolithiques ?

De nombreux indices suggéraient l'existence de centres de production de lames de hache. Afin de cerner au mieux le fonctionnement du système de production et de diffusion, le cadre géographique retenu englobe toutes les Alpes occidentales : vallées alpines du Piémont, Val d'Aoste, Valais, Alpes et Préalpes françaises, bassin du lac Léman, bassin français du Rhône jusqu'aux portes de la Provence (Saône et Ain exclus), haut bassin de la Durance en amont de Sisteron.

Quatre axes de travail ont été développés : la caractérisation des matières premières, l'analyse technologique des productions, la diffusion des objets, leur évolution chronologique, et l'analyse des contextes. L'étude porte sur un échantillonnage important des outils conservés dans l'ensemble de la région choisie soit plus de 2 000 pièces étudiées en détail pour un corpus de référence de plus de 2 500 objets.

Caractérisation des matières premières

Les analyses pétrographiques montrent qu'une famille de roches, les éclogites alpines, est utilisée de manière préférentielle dans l'ensemble de la zone d'étude, à des taux souvent supérieurs à 75 %. Cette famille comprend les éclogites fraîches véritables et les omphacitites. Les jadéitites, présentant parfois des grenats, peuvent être associées à ces roches pour l'analyse archéologique. Toutes ces roches, issues d'un métamorphisme alpin de haute pression et basse température, proviennent de gisements situés dans les vallées internes piémontaises et sont diffusées en masse sur plus de 200 km. alentour des reliefs alpins. D'autres roches métamorphiques sont utilisées dans les régions périphériques mais n'ont pas été diffusées à plus de 50-70 km de leurs sources.

La production

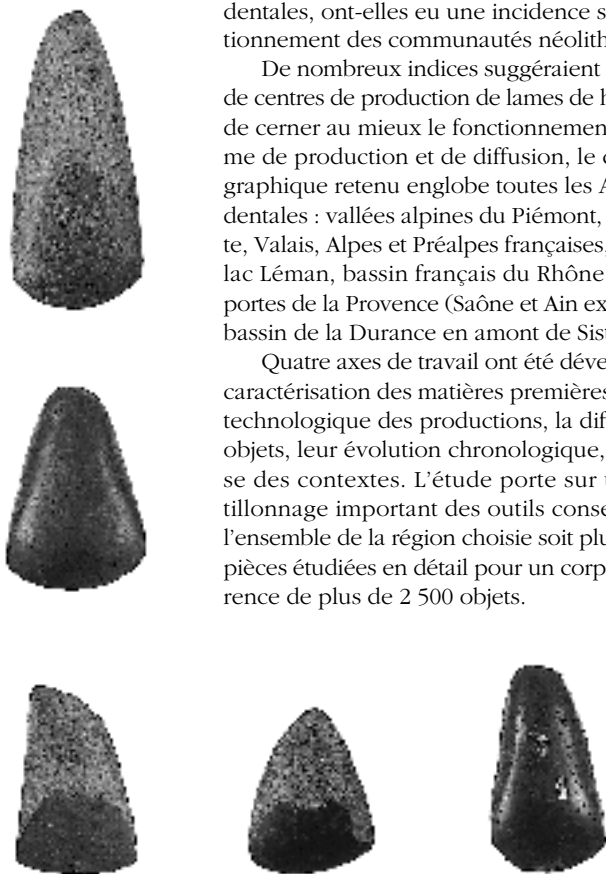
Les éclogites, sous forme de bloc ou d'éclat extraits sur des affleurements frais, sont longuement taillées puis bouchardées et polies pour obtenir des outils de forme relativement bien prédéterminée. Les autres roches « *tenaces* » (dures) employées peuvent être également soigneusement façonnées mais les supports sont alors des galets entiers ou éclatés puis taillés.

Les sites de production de lames polies en éclogites sont concentrés dans des régions précises : dans les vallées alpines piémontaises, dans le Sillon alpin, les cluses ouvertes sur l'extérieur des Alpes (Chambéry), le Diois et la vallée du Buëch. Cela induit l'existence d'un contrôle étroit de leur circulation, sous forme de pièces ébauchées puis achevées, de l'est vers l'ouest à travers les Alpes.

Dans les Alpes occidentales, d'autres productions emploient les roches tenaces

Les armatures de flèche en serpentinites et amphibolites polies sont façonnées et utilisées de manière fréquente dans les vallées internes. Elles soulignent la relation privilégiée entretenue par les producteurs de lames de hache avec les roches métamorphiques alpines, bien que la production et la circulation ne suivent pas des voies identiques. Durant le Néolithique final (3400 à 2300 avant J.-C.) on les trouve dans toutes les vallées internes des Grandes Alpes franco-italiennes.

Les bracelets de pierre en roches tenaces semblent eux aussi liés aux productions de lames de hache bien que les roches employées soient le plus souvent différentes. Ils témoignent de relations transalpines fortes dès les phases anciennes du Néolithique (5500 à 4800 environ avant J.-C.) et suggèrent l'existence de liens culturels à très longues distances en direction du Bassin parisien et de la façade atlantique de la France.



Lames de haches en pierre polie, Saint-Saturnin, Saint-Alban-Leyssie.

Enfin, les sphéroïdes percées et les billes de pierre, réalisés parfois en roches tenaces de couleur verte dans le bassin du Rhône, soulignent plus discrètement la proximité des populations avec les roches alpines.

Diffusion et évolution chronologique

L'étude chronologique de la production et de la diffusion des lames polies alpines permet de mettre en évidence une évolution, synthétisée en sept phases. Les trois premières, du plus ancien Néolithique au Néolithique moyen I (5500 à 4200 env. avant J.-C.), voient la mise en place progressive de réseaux de diffusions à travers les Alpes occidentales, à partir de centres de production piémontais implantés sans doute de plus en plus près des sources de matériaux, à l'initiative des cultures de la plaine padane.

Durant les phases 4 et 5, Néolithique moyen II (4200 à 3400 avant J.-C.), la diffusion des lames polies en éclogites atteint son apogée, tandis que la structuration des sites de production change profondément, avec l'apparition ou le renforcement de sites producteurs dans les Préalpes françaises. Un lien peut-être proposé entre l'ampleur géographique inégalée atteinte par ce système de production et la mobilité structurelle reconnue dans les phrases récentes de la civilisation chasséenne qui imprègne alors les deux versants des Alpes occidentales.

A l'extrême fin de cette période, apparaît dans le Valais l'emploi de roches indéterminées, mais qui sont travaillées de manière radicalement différente des éclogites, par sciage et polissage. Durant le Néolithique final (phase 6) (3400 à 2300 avant J.-C.), les transformations continuent avec une baisse sensible de la diffusion en éclogites, mais le maintien de productions fortes dans les reliefs alpins et préalpins, tandis que l'emploi du polissage s'accroît.

L'étude des emmanchements fait ressortir une évolution chronologique qui est sous influence des choix techniques des régions du Plateau suisse, du Jura et de la Bourgogne, qui prennent de plus en plus d'importance à partir du Néolithique moyen II (4200 à 3400 avant J.-C.).

La fonction des haches

L'examen des contextes de découverte et des modes de gestion des lames polies met en lumière leur relative fréquence et leur emploi courant, qui en font des outils communs mais soigneusement entretenus. Mais les contextes funéraires montrent de fortes variations dans le statut symbolique de l'outil : à titre d'exemple, les haches ne jouent aucun rôle déterminant dans le rituel funéraire de la civilisation du Chasséen rhodanien, alors que ces communautés sont directement impliquées dans la production de lames polies.

La fonction symbolique de la hache est clairement mise en lumière par la décou-

verte d'outils non utilitaires de par leurs qualités intrinsèques : dimensions exceptionnelles, façonnage soigné, choix du matériau, et de par leur présence dans des dépôts isolés funéraires ou non. La chronologie et la répartition géographique de ces lames polies exceptionnelles et des dépôts isolés souligne la forte structuration des productions et des diffusions de lames polies en éclogites.

On peut différencier un statut lié aux producteurs et aux diffuseurs (grandes lames polies), et un autre lié aux utilisateurs (petites pièces longuement utilisées, à forte valeur affective personnelle).

L'ensemble des données acquises ainsi que les modèles ethno-archéologiques développés en Nouvelle-Guinée par Pierre Pétrequin (chercheur au CNRS, laboratoire de chrono-écologie de l'Université de Franche-Comté), permettent de proposer de nouvelles interprétations sur le fonctionnement des sociétés néolithiques alpines. Les Alpes apparaissent ainsi, comme une région au fort dynamisme culturel, qui rayonne et influe sur les régions alentours. Le rôle social structurant de la circulation des biens peut être appréhendé ; il est illustré par la concurrence entre les Alpes occidentales et le Plateau suisse, entre les productions de lames de hache en éclogites alpines et les lames de hache-marteau, non utilitaires. La place symbolique de la hache, telle qu'elle apparaît à travers les sépultures, les pièces exceptionnelles et les dépôts, permet de supposer qu'elle est investie d'un fort sens culturel, qu'elle est partie prenante des relations entre individus et entre communautés. L'histoire des techniques rejoint l'histoire des sociétés et ouvre de nouvelles perspectives à la recherche préhistorique.

Éric Thirault

Étude des roches

Pour déterminer roches ou minéraux, les géologues disposent de plusieurs méthodes plus ou moins destructives : L'observation à l'œil nu ou à la loupe se fait sur le terrain mais est rarement suffisante. En laboratoire, le prélèvement de fragments d'objets permet l'observation de lames minces au microscope polarisant ; le broyage et la mise en solution d'au moins une partie repré-

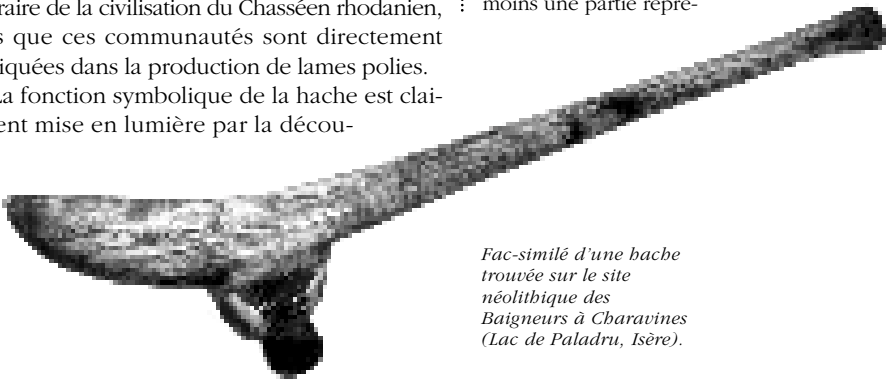
sentative de l'objet aboutit à l'étude géochimique de l'échantillon. Ces deux méthodes étant destructrices du matériel archéologique, on lui préfère, comme cela a été le cas pour cette recherche, l'étude par diffraction aux rayons X qui permet l'analyse des objets entiers. La provenance des matériaux est ensuite recherchée. La lecture de la carte géologique apporte un premier

Pointes de flèches en roche verte polie, grotte des Balmes, Sollières-Sardières, Maurienne.



élément de réponse qu'il faut ensuite confirmer sur le terrain par l'examen d'éventuels sites d'exploitation et par l'analyse de roches prélevées sur ces sites pour des comparaisons.

D. Santallier



Fac-similé d'une hache trouvée sur le site néolithique des Baigneurs à Charavines (Lac de Paladru, Isère).



L'Agence Savoyarde d'Aménagement, de Développement et d'Aide aux Collectivités (ASADAC) soutient les projets des collectivités en Savoie, depuis 25 ans, dans les domaines du développement économique et du tourisme. Depuis quelques années, les projets culturels prennent une part croissante dans l'activité de conseil de l'agence.

Le marketing et l'entreprise culturelle

le point de vue de l'ASADAC

Sur fond de crise du financement, l'institution culturelle tente d'appropriser la notion d'entreprise. Or, prétendre rapprocher les canons de la culture, de l'économie et du marketing¹, au-delà des domaines très spécifiques qu'ils ont en commun comme le marché de l'art, nécessite un travail de cadrage et de définition et, pourquoi pas, un parti pris.

Entre entreprise et culture, la priorité doit être donnée à la culture

En Savoie notamment, l'ASADAC est dans son rôle lorsqu'elle tente de faire entrer les méthodes de l'entreprise dans le projet culturel. Cependant, il importe de ne pas confondre méthode et logique d'entreprise. Les méthodes du gestionnaire doivent servir le projet culturel et non l'inverse.

Éviter le risque d'un dévoiement de la finalité du projet

Les bailleurs de fonds reprochent souvent à l'institution culturelle de ne pas s'adapter suffisamment aux attentes des publics, par élitisme ou plus simplement encore par manque de formation économique. Aussi, les professionnels de la culture sont-ils devant un formidable chantier de restructuration, perspective qui devrait concerner tout autant les porteurs de projets que les élus. Mais dans le même temps, l'institution culturelle a en charge une responsabilité proprement irréductible à toute logique d'entreprise.

Il faut être conscient que, sous prétexte de performance, et à trop vouloir séduire, on prend le risque de faire entrer la diffusion du savoir et de l'art dans la logique consumériste. C'est une lourde responsabilité sur le plan de la finalité de la mission culturelle mais c'est surtout économiquement discutable.

L'entreprise culturelle n'est pas une entreprise commerciale, elle se situe pourtant dans l'économie de l'offre

L'entreprise culturelle, mal comprise, qui confondrait la mission essentielle de se rapprocher des publics avec une soumission aux lois du marché, devrait alors abandonner l'exploration des valeurs intemporelles, des permanences, du patrimoine² et entrer dans la logique des cycles de consommation, de conquête, de développement de marchés et de concurrence.

Les statistiques nous décrivent des adolescents qui n'ont plus aucun contact avec la lecture et les musées. Suffit-il, pour qu'ils fréquentent les lieux de culture, que l'on adopte le concept de *convenience*³, véritable socle de l'industrie audiovisuelle, désormais prescrit à l'industrie du tourisme ?

L'entreprise culturelle a mieux à faire que de s'adapter à toute force à ce qu'elle croit percevoir du désir potentiel des publics. Bien gérer, c'est aussi défendre de véritables projets didactiques qui engagent la parole, la responsabilité et le

talent des élus, des scientifiques, des universitaires, des artistes et des professionnels du patrimoine.

Cet aspect ne devrait pas être débattu sans que l'on ait d'abord défini la place réelle de la culture dans la société. Comment prendre en compte « l'envie de musée » – un véritable fait de société – et interpréter cette propension à la muséification désormais courante pour la valorisation et l'animation de lieux marginalisés : les usines et les édifices religieux désaffectés, le patrimoine militaire, le patrimoine vernaculaire, les chantiers navals, etc... qu'il s'agit de reconverter ?

Maîtrise des coûts. Recherche de profits

De la même façon, comment expliquer que les budgets des collectivités publiques soient si abondants en matière d'investissement mais si frugaux en matière de fonctionnement pour ces nouvelles structures ?

La question de la maîtrise des coûts est régulièrement mise en avant alors que la plupart des musées ne comptabilisent pas les entrées gratuites. A l'inverse d'une entreprise commerciale, la recette, dans l'économie culturelle, n'est pas le seul critère d'évaluation des performances.

Qu'il soit gratuit ou payant, chaque contact avec le public devrait faire l'objet d'une analyse comptable. On devrait pouvoir alors relativiser les dépenses – encore faudrait-il qu'elles soient réellement rapprochées des recettes – et afficher qu'en matière culturelle, au-delà des recettes d'exploitation, les retombées sont multiples, rémanentes et qu'elles concernent toutes les dimensions du territoire.

Mais ceci suppose que l'on connaisse parfaitement ses publics !

Par exemple, le coûteux enseignement de la musique contribue à réduire les fractures générationnelles, géographiques, ethniques ou sociales qui minent notre quotidien.

Et comment ne pas voir que les très actuelles normes architecturales du développement durable sont presque toujours contenues dans notre patrimoine⁴.

Le premier devoir de l'entreprise culturelle est d'exister.

Les critères de l'économie constituent moins une condition qu'un moyen d'existence de l'entreprise culturelle. Les défis du médiateur culturel s'appellent désormais : développement de marché, maîtrise des coûts, attractivité des médiations, recherches de financement, formation des ressources humaines, professionnalisation, diffusion en réseaux, recherche de mécénat, sensibilisation des acteurs publics et des commanditaires, politique de prix, etc.

On est bien là dans la gestion de l'entreprise à une différence près : l'objet diffusé n'est pas un produit. C'est une mission. Elle emprunte à l'entreprise ses procédés, certainement pas sa finalité.

Michel Collado

1. Marketing : mot américain, 1959, "commercialisation", ensemble des techniques et méthodes ayant pour objet la stratégie commerciale, l'étude des marchés commerciaux.

2. De ce point de vue, l'exemple des États-Unis est éloquent.

3. Convenience : besoin croissant pour les clients de facilité, de fluidité, d'accessibilité mentale et physique, facile, rapide, sans heurts, bref de commodité.

Carnets de route de la montagne – De l'écoute des clients à l'action marketing, AFT, 2000.

4. Par exemple, la norme HQE (Haute Qualité Environnementale) prévoit, entre autres, la promotion de matériaux réutilisables et recyclables dans le bâtiment. Gageons que les bâtisseurs du XVII^e siècle auraient été certifiés !

Nouveaux voyages autour du Mont-Blanc

ACTUALITÉS



EXPOSITIONS

Dôme Médiathèque d'Albertville

135 place de l'Europe
BP 173
73204 Albertville
tél. 04 79 10 44 70



Rita Math, fromagère à
Chamois, Val d'Aoste.



Stagiaires de la formation
Lieux et découvertes des
métiers autour du Mont-
Blanc devant la forge
oreilles au Châble
(Valais), en juin 2001.

Au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, les touristes, anglais et genevois le plus souvent, parcouraient chemins et sentiers pour faire le tour du Mont-Blanc ou bien, partant de Chamonix, se rendaient, à Courmayeur et à Martigny, escortés de guides et de porteurs quand ils n'étaient pas suivis par les mulets qui transportaient leurs bagages. Changement de siècle : en 2000 et 2001, des guides du patrimoine, des accompagnateurs de moyenne montagne, des responsables d'office de tourisme, savoyards, valdôtains et valaisans, font eux aussi le tour du fameux massif, en autocar cette fois, et en passant par les célèbres cols du Grand et du Petit-St Bernard, à l'occasion d'un stage de formation transfrontalier intitulé *Lieux et découvertes des métiers autour du Mont-Blanc*. Les trois voyages exceptionnels, organisés pour ce stage (*Métiers du Bois et du Métal*, *Métiers de la Montagne et des Plantes* et *Métiers de la Vache et de la Vigne*), constituaient la conclusion d'une action débutée en 1996, intitulée *Et l'Homme crée le Mont-Blanc*, et prolongée par le second volet d'*Une Suite au Féminin*; deux actions entreprises dans le cadre du programme INTERREG II France-Italie-Suisse, mis en œuvre par la Commission Européenne en partenariat avec la Confédération Helvétique. Ces opérations de coopération transfrontalière, menées sur le territoire des deux départements français de Savoie et Haute-Savoie, de la Région Autonome de la Vallée d'Aoste et du Canton du Valais, avaient pour objectif de faciliter une meilleure connaissance réciproque et une valorisation inédite du patrimoine culturel. Elles proposaient, pour ce faire, une (re)découverte des gestes, des savoir-faire et des techniques de ceux qui, combinant expérience et innovation et suivant les traces du Docteur Paccard, le chamoniard, "inventent le Mont-Blanc" au quotidien : le Guide, l'Aubergiste, le Bûcheron, l'Herborisateur, le Maquignon et le Fabricant de Sonnaillles, pour la première action, *Et l'Homme crée le Mont-Blanc*. La Fromagère, La Vigneronne, L'Institutrice et l'Ouvrière, pour la seconde, *Une Suite au Féminin*. Le choix de ces métiers "emblématiques" reprenait le concept de *L'Invention du Mont-Blanc* développé par l'historien Philippe Joutard qui assurait la direction scientifique de l'opération ; tous ces métiers sont étroitement associés à la construction, sans cesse renouvelée, de l'image du Mont-Blanc, sommet jusqu'il y a peu innommable, qui attire aujourd'hui, on le sait, les touristes du monde entier.

A travers deux séries de films documentaires largement diffusés en France, en Suisse et en Italie par les télévisions de service public, l'élaboration de contenus Internet, la distribution de deux coffrets multimédia, la publication de matériel pédagogique, la réalisation d'expositions et la mise en œuvre de stages de formation, il ne s'agissait pas, on l'aura compris, de baliser routes, chemins, sentiers autour du Mont-Blanc avec une multitude de panneaux de signalisation, mais de susciter durablement, chez les habitants des trois versants du célèbre massif, chez les touristes et les professionnels du tourisme, l'idée et l'envie d'en faire le tour à la découverte d'éléments

marquants du patrimoine culturel local en y inscrivant plus lisiblement le travail des "petits inventeurs du Mont-Blanc".

Ces actions, dont la mise en œuvre s'est étalée au total sur cinq ans, n'auraient pu exister sans l'expérience d'une collaboration, déjà ancienne, entre plusieurs "chefs de file" :

- le Centre d'Etudes Franco-provençales René Willien ;
- le Bureau Régional pour l'Ethnologie et la Linguistique de la Vallée d'Aoste ;
- le Centre Régional d'Etude des Populations Alpines pour le Valais ;
- le Centre Alpin et Rhodanien d'Ethnologie ;
- le Dôme Médiathèque de la Ville d'Albertville et la société de production Tv.Tv., pour la Savoie.

Mais rien n'aurait été possible sans le soutien initial de l'ESPACE MONT-BLANC et celui des partenaires suivants :

- pour la France : Ministère de l'Agriculture, Ministère de la Culture, Région Rhône-Alpes, Conseil Général de la Savoie, Conseil Général de la Haute-Savoie et Syndicat Intercommunal Espace Nature Mont-Blanc ;
- pour la Suisse : OFIAMT et Canton du Valais, Conservatoire et Jardin botaniques de Genève, Fondation Alimentarium de Vevey ;
- pour l'Italie : Région Autonome de la Vallée d'Aoste.

De nombreuses manifestations auront été organisées durant ces cinq années sur les trois versants du Massif du Mont-Blanc pour présenter les films documentaires, les deux expositions *Et l'Homme crée le Mont-Blanc* et *Le Cœur et la Raison*, les coffrets édités par les Editions Glénat (*Et l'Homme crée le Mont-Blanc*: un livre avec 2 cassettes VHS) et les Editions Priuli & Verlucca (*Quaderni di cultura alpina : Il lavoro della donna*, un livre et un CD Rom) ou bien encore clore les différents stages de formation. Ces rencontres auront rassemblé de nombreuses personnes dans les trois régions concernées en construisant un réseau, aussi vivant qu'inédit, de relations transfrontalières individuelles et collectives qui se développera dans les mois et les années à venir avec d'autres manifestations déjà programmées et d'autres projets en préparation.

Olivier Pasquet



EXPOSITIONS



ACTUALITÉS

Le caveau des Augustins

ouvert en juillet et août
avec dégustation
de produits locaux.

Hors saison,
renseignements
à l'Office de Tourisme
tél. 04 79 71 44 07
fax 04 79 71 44 55
ou à la Mairie
de Saint-Pierre-d'Albigny
tél. 04 79 28 50 23
fax 04 79 28 58 50
email :
stpierredalb.73@wanadoo.fr

Le "caveau des Augustins" à Saint-Pierre-d'Albigny

Au cœur du vieux bourg de Saint-Pierre-d'Albigny, un nouvel espace culturel a été inauguré, le 28 juin 2001, dans les caves réhabilitées de l'actuel Hôtel de ville. Ce bâtiment, édifié au XIX^e s., recèle en effet les vestiges de l'église de l'ancien couvent des Augustins, fondé en 1380 par Jean de Miolans, et qui fut démantelé à la Révolution. Grâce au Contrat global de développement-Métropole Savoie, un projet de valorisation patrimoniale des vestiges, coordonné par Jean-Yves Duverney, conseiller municipal, a pu être réalisé par la commune de Saint-Pierre-d'Albigny, en partenariat avec le lycée professionnel du Nivolet, avec le conseil du Service départemental de l'architecture et du patrimoine et de la Conservation départementale du patrimoine de la Savoie. Cet aménage-

ment répond à un objectif de développement touristique de la Combe de Savoie, concrétisé par le réseau *Les chemins de la vigne et du patrimoine*, piloté par le Parc naturel régional des Bauges, qui relie 7 communes viticoles de Saint-Jeoire-le-Prieuré à Grésy-sur-Isère. Les vestiges de l'ancienne église conventuelle du XIV^e siècle sont d'un intérêt patrimonial indéniable qu'il s'agisse d'architecture, de sculpture ou d'histoire autour de l'évocation du culte de la fameuse relique des *Saintes Epines*, des pierres tombales armoriées des caveaux des seigneurs de Miolans, de Montmayeur et de Lescheraines. Le *Caveau des Augustins* accueille le grand public et les scolaires. Cet espace didactique dédié aux "cinq sens" est un lieu polyvalent de rencontre. Il invite à la

découverte des savoir-faire et à la dégustation des produits du terroir mais aussi à l'enrichissement culturel en proposant des conférences, des rencontres littéraires et théâtrales, des concerts de musique, des exposi-

tions liées aux arts plastiques, à l'histoire et à l'archéologie, aux sciences, enfin à un parcours ludique de compréhension de l'intérêt patrimonial de ces vestiges architecturaux jusqu'à alors méconnus.



Paire de consoles en pierre calcaire ornée de sculptures de style roman représentant un couple anthropomorphe – Adam et Eve ? –, inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 2001. Ces deux pièces, datables du XII^e siècle, ont été dégagées lors d'un chantier à proximité de l'église conventuelle et ont pu être sauvegardées grâce à l'intervention de Christian Mermet, membre de l'ADRAS, qui a également assuré le suivi archéologique des travaux aux Augustins.

"Histoires d'écritures, écritures d'histoire" exposition, novembre & décembre 2001

La nouvelle exposition de la Conservation départementale du patrimoine, **Histoires d'écritures, écritures d'histoire**, retrace l'histoire d'une des plus anciennes institutions administratives de la Maison de Savoie : la *Chambre des comptes*, grâce au fonds exceptionnel des Archives camérales. Cette exposition aurait dû succéder, dans les salles de l'ancienne Chambre des comptes au château des ducs, à l'exposition estivale, *Rupestre*, qui a présenté – à plus de 5000 visiteurs – les travaux archéologiques menés jusqu'en 2000 par la Conservation départementale sur l'art rupestre en Savoie, notamment un

choix de moulages de conservation. Par l'organisation d'expositions temporaires, la Conservation départementale s'est attachée, en effet, à répondre aux attentes du grand public en améliorant l'offre culturelle du prestigieux château de Chambéry classé parmi les Monuments historiques dès 1881. Malheureusement les derniers événements internationaux en ont décidé autrement. *Histoires d'écritures, écritures d'histoire* a dû être transférée aux Archives départementales de la Savoie où elle est enfin présentée au public ; ses ateliers de calligraphie

contemporaine prévus en animation au château ont dû être annulés.

Comptes et archives, sources de l'Histoire :

La *Chambre des comptes de Savoie* a siégé au château depuis le début du XIV^e siècle jusqu'à sa suppression en 1720 au profit de L'Intendance générale de Savoie. L'institution pourvue d'une juridiction souveraine depuis 1351 a structuré les Etats de Savoie. La gestion novatrice du domaine seigneurial, du comté au duché de Savoie, a laissé une masse considérable d'archives camérales, aujourd'hui en grande partie conservées aux Archives départementales, dont les fameux rouleaux de compte de châtellenies. Il s'agit de la principale source documentaire de l'histoire régionale : histoire militaire, histoire institutionnelle, histoire économique et sociale, diplomatie et vie de cour, arts, chantiers de construction et commandes, impôts, etc... autant de champs de recherche qu'exploitent

paléographes, archéologues, historiens, étudiants médiévistes et modernes. Grâce au concours des Archives départementales, quelques pièces originales vous sont présentées ; ces "Écritures d'Histoire" témoignent de l'originalité de l'expérience administrative de la Maison de Savoie qui sut, entre le milieu du XIII^e siècle et le XVIII^e siècle, transformer le domaine seigneurial en une principauté d'Empire, véritable laboratoire politique d'un état « despotique » laissé inachevé par l'Europe des nations et les idéaux de la Révolution française et du Risorgimento italien.

Philippe Raffaelli

Histoires d'écritures, écritures d'histoire

une exposition aux Archives départementales de la Savoie, 244 quai de la Rize, à Chambéry : novembre et décembre 2001, du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Réouverture du Musée des Beaux-Arts

Après neuf mois d'absence de la scène culturelle, le Musée des Beaux-Arts de Chambéry accueille à nouveau le public. De nombreux réaménagements intérieurs permettent de découvrir la nouvelle galerie italienne au 1^{er} étage, tandis que l'étage supérieur est maintenant consacré aux expositions temporaires. Pour ce nouvel envol, Joan Miró reçoit le visiteur avec les œuvres des vingt dernières années de sa vie, puis on peut découvrir les peintures d'un jeune américain, Steve Dawson, et enfin les kakémonos intimistes d'Henri Jaboulay, artiste lyonnais décédé en 2001. Des visites guidées et des animations pour les jeunes sont organisées.

Chantal Fernex de Mongex

Renseignements au Musée des Beaux-Arts, place du Palais de Justice à Chambéry. Tél. 04 79 33 75 03.





1848. QUEL DESTIN POUR LA SAVOIE ? Maurice Messiez

“L’automne 1847 voit la Savoie sortir d’une longue léthargie. Elle célèbre avec joie les premières ouvertures vers la liberté accordées par Charles-Albert. Cependant la « croisade » que conduit le roi pour réaliser l’unité italienne amène la Savoie à s’interroger sur son avenir. Sa personnalité survivrait-elle dans une Italie unifiée ? Son destin peut-il être au-delà des Alpes ? A partir des archives, souvent inédites, des autorités politiques du moment et des témoignages laissés par les contemporains, le présent ouvrage éclaire les débats qui agitaient alors la société savoyarde et retrace les événements de cette année cruciale pour le destin de la Savoie.”

L’histoire en Savoie n°1, nouvelle série, 2001
21,04 € (138 F)



TERRES ET CHÂTEAUX DES EVÊQUES DE GENÈVE. Les mandements de Jussy, Peney et Thiez des origines au début du XVII^e siècle. Mathieu de la Corbière, Martine Piguet, Catherine Santschi

“Comment le domaine temporel des évêques de Genève s’est-il constitué, développé, organisé ? Pour répondre à ces questions, dans le cadre d’un programme Interreg, une équipe d’historiens placés sous la direction des Archives d’Etat de Genève a entrepris une recherche approfondie dans les documents en partie inédits, des archives de Genève, de la Savoie, de la Haute-Savoie, de Turin et même de la Côte-d’Or. Le résultat est une étude très complète, qui résout enfin une des principales énigmes de l’histoire de Genève au Moyen-Age et

renouvelle de manière fondamentale la connaissance que l’on pouvait avoir de l’histoire de ces villages jusqu’à la fin du XVI^e siècle. On voit ainsi reconstitués les châteaux de l’évêque à la campagne, le processus de formation de ses domaines, leur organisation en mandements, le rôle des châtelains, des lieutenants, des subalternes, la vie des villageois dans leurs paroisses, leurs relations avec leurs seigneurs, leurs curés, leurs voisins, les franchises qui leurs ont été accordées par l’évêque en 1469. Enfin on peut suivre au jour le jour les circonstances dramatiques dans lesquelles ces mandements ont changé de maîtres en 1536, les terres de Peney et de Jussy passant sous la domination de la Genève réformée, tandis que la Terre de Sallaz, après une brève tentative des Genevois pour s’en assurer le contrôle, était confisqué par le roi de France et restait dans l’orbite savoyarde.”

Mémoires et Documents publiés par l’Académie Salésienne, t. 105,
27,44 € (180 F)



LE CŒUR ET LA RAISON. Femmes : métiers et développement aux pays du Mont-Blanc

L’ouvrage met en évidence le rôle des femmes au Pays du Mont-Blanc en choisissant quatre métiers, non spécialement féminins, dans lesquels elles ont su trouver leur espace et l’occuper de manière originale. Ainsi la fromagère, la vigneronne, l’institutrice et l’ouvrière nous invitent à leur suite à découvrir le dur labeur des femmes montagnardes d’un passé très récent. Sous forme d’enquêtes ethnographiques, c’est tout un savoir-faire et un savoir-vivre qui prend forme au fil de la lecture. Récits, anecdotes, le tout illustré par des documents photographiques rendent le récit très vivant. A noter, fruit d’une collaboration entre la Région autonome de la Vallée d’Aoste, le Centre Alpin et Rhodanien d’Ethnologie de Grenoble et Le Dôme Médiathèque d’Albertville, cette édition

est bilingue, à la fois française et italienne. Programme Interreg II L/F “...Et l’homme créa le Mont-Blanc. Une suite au féminin.” Musumeci editore. 10,33 €



POMBLIÈRE, FABRIQUE DE MÉTAUX DEPUIS 1898. Un village-usine de Savoie dans la grande industrie Ivan Grinberg

“Pomblière est une usine singulière. Implantée voici un siècle au cœur de la Tarentaise, elle est l’unique producteur français de sodium, un métal peu connu aux multiples usages : le blue-jean, la vitamine A, le papier blanc ou encore les surgénérateurs nucléaires en sont de discrets mais importants utilisateurs. Au cours de son histoire, l’usine a fabriqué bien d’autres métaux, cobalt, vanadium, calcium, ferroalliages, etc... Usine de faible tonnage, elle s’est construite une forte tradition technologique, accumulant innovations de procédés et de produits. C’est là sans doute une raison de sa longévité. Alors que tant d’usines alpines sont mortes au cours des vingt dernières années, Pomblière a su trouver les ressources pour surmonter les handicaps qui ont menacé son existence : une situation logistique héritée des pionniers de l’industrie électrochimique, la fragilité de ses approvisionnements en minerai et le bouleversement de ses marchés traditionnels. L’usine pendant trois quarts de siècle, a vécu au rythme de la grande entreprise, Ugine, puis Pechiney. Elle est redevenue aujourd’hui une société indépendante, renouant avec l’esprit entrepreneurial de ses fondateurs. Pomblière, c’est une usine, mais c’est aussi un village de montagne, né de son activité ; leur destin sont inséparables. Ouvriers, employés et « capitalistes », haute stratégie et travail quotidien, cafés et critériums cyclistes, étrangers et paysans déracinés, chiffre d’affaires et rentabilité, toutes les dimensions de l’existence usinière voudraient ici trouver leur place. C’est

pourquoi ce livre tente d’articuler le quantitatif et le qualitatif, le technique, l’économique et le social, la restitution de la mémoire et le travail critique de l’histoire.”

Histoire industrielle, PUG
24,39 € (160F)



LES STALLES DE LA CATHÉDRALE SAINT-JEAN-BAPTISTE À SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE Nathalie Pineau-Farge

Cet ouvrage reprend l’excellent travail de recherche effectué par Nathalie Pineau-Farge pour son mémoire de maîtrise, et édité par la Société d’Histoire et d’Archéologie de Maurienne. Il s’agit d’une présentation de la totalité du décor sculpté des stalles de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste à Saint-Jean-de-Maurienne. Travail monumental s’il en est puisque l’ensemble est composé de quatre-vingt un sièges (quarante-trois hauts et trente-huit bas) dont deux stalles d’honneur. Outre une recherche historique et, une présentation de l’ensemble et de ses remaniements, cet ouvrage produit une recherche iconographique, ainsi qu’un travail sur les modes de représentation à travers les sources et influences à la fin du moyen-Âge. Ce livre richement illustré et documenté contentera à la fois l’œil et l’esprit.

SHAM. Tome XXXIV-XXXV
Editions Derrier
30 € (196, 79 F)



CHAMPAGNY, un pays et des hommes en Vanoise Collectif.

“Ce livre est une œuvre construite, originale, collective : huit regards croisés sur un même territoire, sur une même société ; huit acteurs qui, chacun avec sa sensibilité et sa connaissance du terrain, cherchant à mettre à jour les relations que la société



champagnolaise entretiennent depuis des siècles avec son territoire de vie et de travail, en le marquant dans son paysage, en réagissant face aux changements des dernières décennies. Huit écritures ou plus exactement sept plumes et un objectif photographique, qui tentent de décrire le long et tranquille écoulement des siècles jusqu’aux bouleversements récents, qui regardent l’évolution de Champagny avec lucidité, sans nostalgie devant les développements actuels. Huit clés pour comprendre cette vallée secrète qui ne se livre qu’en nuances, en alternances, en dualités.”

Editions Comp'Act
19,82 € (130 F)



100 ANS LÀ-HAUT. De 1900 à 2000. Montvalezan- La Rosière Gisèle et Roger Gaide, auteurs-éditeurs.

“Ce livre inscrit dans le temps la mutation entre deux modes de vie, celui traditionnel de la vie rurale d’autrefois, et celui des bouleversements engendrés par l’essor touristique de masse. Une approche sociologique est réalisée pour chacun des thèmes abordés, notamment les traditions, les transports, l’agriculture, le fort de la Redoute Ruinée et les faits militaires, l’histoire du ski et la création de la station. L’architecture, l’émigration, les écoles, l’habit et la religion sont également traités avec sensibilité. Gisèle et Roger Gaide cristallisent la mémoire collective des gens de leur village, Montvalezan-La Rosière avec un fonds richement documenté de photographies et de témoignages. Reflet du vécu et expression d’une volonté unanime de transmettre aux générations futures « l’esprit des lieux », cet ouvrage peut largement exprimer l’évolution des mentalités de l’ensemble de la population alpine en ce siècle.”

Le Tyrol - Le Panoramic La Rosière 1850
tél. 04 79 06 80 55

Vinciane Neel



• Archives

p. 3 & 4

• Antiquités

objets d'art

p. 5 à 7

• Musées

collections

p. 8 & 9

• Monuments

édifices

p. 10 & 11

• Dossier :

habiter entre

lac et montagnes

p. 12 à 15

• Archéologie

p. 16 à 19

• Actualités

p. 20

• Expositions

p. 21 & 22

• Livres

p. 23